

La CSST condamne un pavillon du Cégep contaminé par l'amiante

Sylvie PION

Asbestos

Pendant que la CSST maintient la fermeture du Pavillon III du Collège de Sherbrooke pour une affaire de contamination à l'amiante et réclame même des examens médicaux pour les travailleurs exposés, le président du producteur d'amiante JM Asbestos trouve scandaleuse l'attitude de la CSST.

Bernard Coulombe est amer. «La réglementation de la Commission de la santé et de la sécurité au travail est insensée et appliquée par les inspecteurs de façon religieuse. Cette application est parfois faite avec rage, comme si on voulait bannir l'amiante au Québec et nous faire peur.»

La CSST a ordonné l'évacuation des locaux du

«Insensé», réagit Coulombe

pavillon III, car elle considère que des employés ont oeuvré dans un milieu contaminé à la poussière d'amiante. Des travaux de rénovation et d'agrandissement des locaux par l'intérieur sont réalisés dans ce pavillon qui a été construit avec des panneaux d'amiante. La nouvelle publiée à la UNE de *La Tribune* hier a fait grand bruit.

Selon le président, il est important de faire une distinction entre l'amiante floqué dont l'utilisation est condamnée depuis 1972 et l'amiante utilisé pour faire du fibro-ciment, donc emprisonné. «Lorsqu'on s'intéresse à de l'amiante floqué, il y a alors toute une série de procédures à prendre, mais pas dans le cas de l'amiante contenu dans le fibro-ciment qui est complètement scellé. Au Cégep, ce n'est pas dangereux, car ce sont des panneaux. Ce que l'on veut faire comprendre à la CSST, c'est que leur réglementation devrait être

appliquée quand le matériau est friable. À ce moment, ça prend des mesures et des équipements. Lorsqu'il s'agit de panneaux, tu t'organises pour travailler avec les normes en vigueur sans générer de poussières, en mouillant les panneaux au besoin. À moins d'utiliser des scies à grande vitesse, tu ne génères pas de poussières», soutient-il.

Comme de la dynamite

Il ajoute que la réglementation de la CSST nuit tout simplement à la réputation de l'industrie qui voit son produit pointé du doigt comme si c'était des matières radioactives. «Par exemple, si je décidais d'enlever les bardeaux de fibro-ciment de ma maison qui sont composés de 90 pour cent de ciment et 10 pour cent d'amiante en suivant leur réglementation, le contracteur serait obligé d'évacuer la maison et devrait se servir de sca-



Bernard Coulombe

phandre pour enlever des bardeaux scellés, durs et installés depuis 40 ans. Pour eux, c'est comme si tu maniais de la dynamite et c'est cela qui nous embête! Nous travaillons comme des fous pour sauver notre industrie depuis 40 ans et des fois on dirait que la CSST suit le courant en Europe. C'est presque devenu une chasse aux sorcières.»

«Si c'était si dangereux, je ne serais pas dans cet état après 30 ans de travail à la mine», conclut l'homme d'affaires qui travaille à tous les jours sur le site minier à Asbestos.

LES SPORTS

REPÊCHAGE

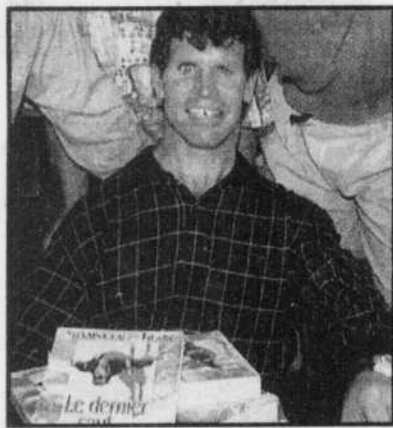


Pierre Roux fait jaser à travers la ligue

Louis-Éric ALLARD

Un Cantonnier dans la mire des Castors

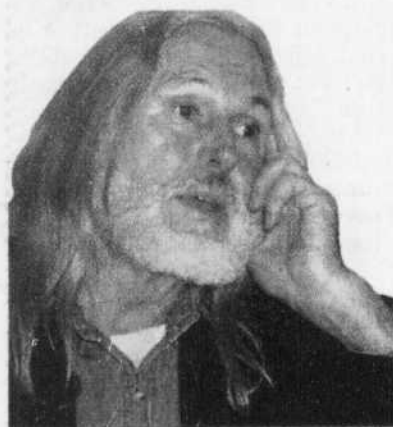
SKI ACROBATIQUE



Yves La Roche demeure le maître

(D1)

Les arts



Armand Vaillancourt à l'emporte-pièce

(E1)

Météo / D13

FRAIS
15
4h58 20h34
18 juin 25 juin 01 juil 08 juil

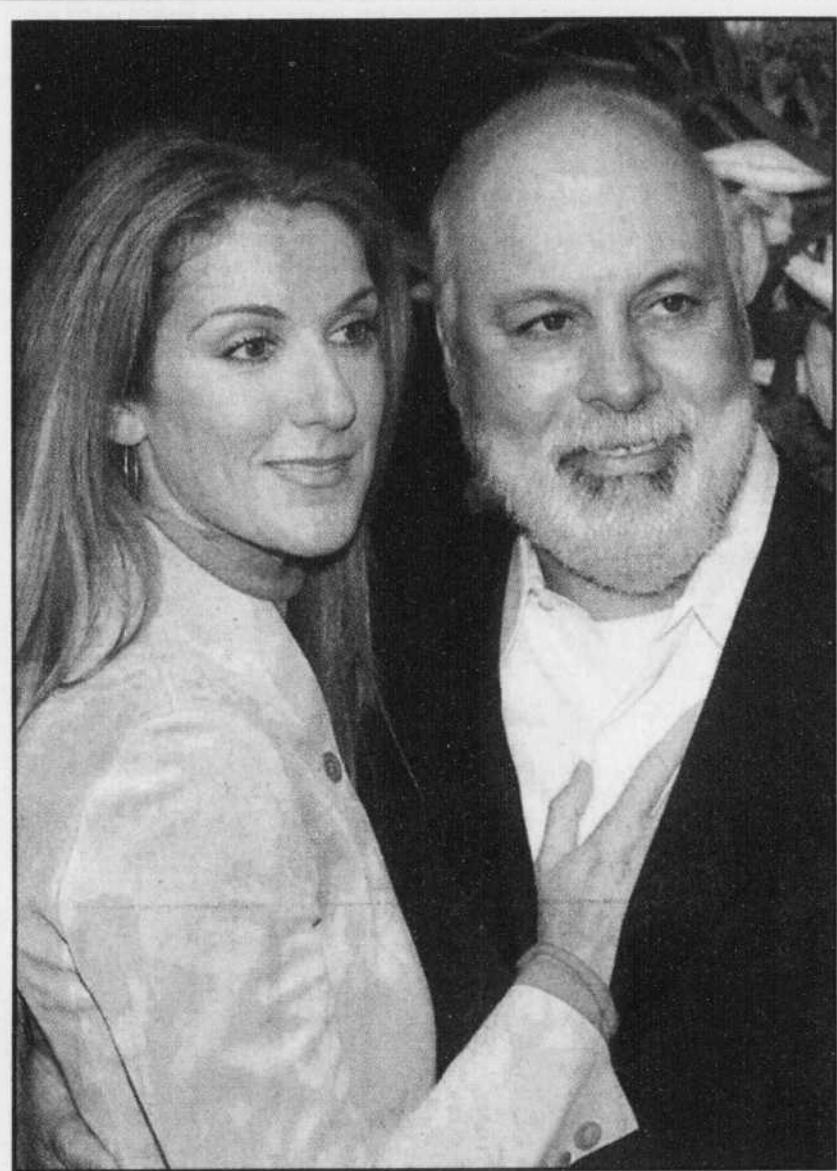


Photo PC

Si tout se déroule comme prévu, Céline Dion et René Angélil seront parents vers la fin de février ou le début de mars.

Céline est bel et bien enceinte

Lia LEVESQUE
Montréal (PC)

La chanteuse Céline Dion est bel et bien enceinte et elle jubile.

La nouvelle a été confirmée hier par son service de presse et le couple Céline Dion-René Angélil ne l'a appris lui-même que jeudi après-midi.

La chanteuse avait subi des traitements de fertilité dans une clinique de New York, les 25 et 28 mai, et en attendant le résultat avec hâte.

La nouvelle de cette intervention avait filtré lorsqu'elle avait émis un communiqué pour expliquer son absence aux funérailles de la légende du hockey canadien Maurice Richard.

Au bureau de presse de Francine Chaloult, on a indiqué qu'elle attend son enfant pour la fin de février ou le début de mars, si tout va comme prévu.

Céline Dion «déborde de joie», rapportait-on. Elle ne devait pas donner d'entrevue pour le moment. «Elle est tout à son bonheur», justifiait-on.

La chanteuse n'aurait pas de préférence pour un garçon ou une fille. Elle aurait simplement émis le souhait d'avoir «un bébé en santé», indiquant ses porte-parole.

On ne pouvait dire, par ailleurs, si le suivi de sa grossesse sera fait au Québec, à New York, où a eu lieu l'intervention, ou ailleurs.

«Le bonheur ne se cache pas. Nous ne pouvons garder pour nous seuls ce trop grand et trop beau secret. Cette fois, c'est vrai, je suis enceinte. Nous avons en effet appris hier après-midi, René et moi, que notre rêve le plus cher était enfin devenu réalité. Nous sommes heureux et comblés. Et nous remercions le Ciel de ce grand bonheur qui nous est donné», écrit l'interprète, par la voie d'un communiqué.

Comme la grossesse vient tout juste d'être constatée, elle est encore fragile. Il faudra attendre environ trois semaines avant de pouvoir entendre battre le coeur de l'enfant.

Prochaines étapes

Un des experts en fertilité au Québec, le Dr Pierre Miron, du centre de fertilité Procréa, à Montréal, expliquait les étapes qui suivront. (Il importe de souligner que le Dr Miron ne se prononce pas sur le cas de Céline Dion, qu'il n'a pas examinée, mais sur le processus habituel, dans de tels cas).

Puisque le test de grossesse s'est révélé positif, l'on sait qu'au moins un des embryons implantés s'est attaché à la paroi de l'utérus. Les experts n'en implantent généralement que deux ou trois, maintenant, pour minimiser le risque de grossesse multiple.

Céline... (Suite en A2)

Une nouvelle vie grâce au barrage

Le lac Boissonneault retrouve son lustre d'antan

Sonia BOLDUC
Saint-Claude

Bien camouflé au creux d'un petit vallon en bordure de la route 249, entre Windsor et Saint-Georges-de-Windsor, le lac Boissonneault échappe aisément au regard du promeneur qui n'ose délaisser son sentier asphalté.

Au plus, en furetant du regard vers les montagnes de Stoke, peut-on apercevoir l'extrémité Est toujours sauvage de ce lac qui reprend lentement ses lettres de noblesse. Destination fort courue entre les années 1940 et la fin des années 1970, le lac Boissonneault, cadeau de la rivière Watopeka, renaît de son barrage, comme le phénix de ses cendres.

«Nous sommes venus ici pour nos vacances estivales, il y a quatre ans, et nous sommes littéralement tombés en amour avec cet endroit! Avec sa tranquillité, son petit lac calme et retiré, sa distance idéale de la ville et son côté sauvage! Dès lors, nous nous sommes mis en quête d'une petite maison que nous avons acquise il y a trois ans. Et c'est ici que nous savourons maintenant notre retraite en nous baladant en ponton, en jetant la ligne de temps à autre et en appréciant toute cette quiétude», affirme Carmen et Valère Duplessis, qui désiraient revenir dans leur Estrie natale, après une vie bien remplie au New Hampshire.

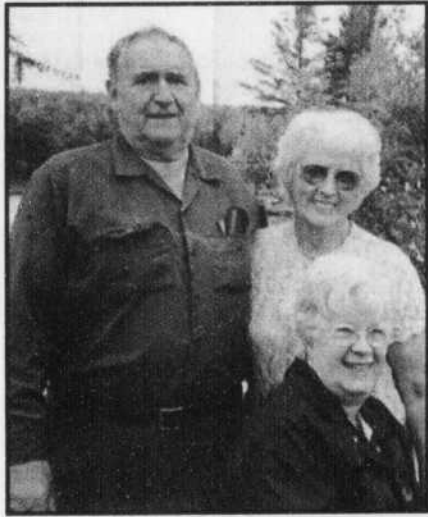


Photo La Tribune par Sonia Bolduc

Tout comme leur voisine et amie Jeannine Dupuis (assise), établie au lac Boissonneault depuis une quinzaine d'années, Valère et Carmen Duplessis sont littéralement tombés en amour avec le calme et la beauté qui y règnent.



Heures difficiles

Long de plus de quatre kilomètres, le lac Boissonneault, qui fait aujourd'hui la joie des Duplessis et de bon nombre de riverains saisonniers et permanents, a pourtant connu des heures difficiles dans les années 1980, avant que le maire de l'époque et quelques citoyens déterminés ne parviennent à obtenir l'érection d'un nouveau barrage.

L'ancienne construction de 1939 qui façonne ce lac par baignage ne suffisait plus, les eaux si convoitées autrefois et les attraits qu'elles avaient créées s'étaient doucement retirées, ne laissant plus en plan qu'un étang boueux et peu attrayant. Le zoo d'animaux sauvages, les restaurants, la salle de danse, le camping, la plage et les cottages sont abandonnés tour à tour; les vacanciers et les résidents désertent l'endroit.

Il faudra patienter jusqu'en 1987 pour assister à la construction du nouveau barrage qui permettra au lac Boissonneault de retrouver son aspect d'antan, son charme et sa vitalité. Aujourd'hui, ce lac regroupe près de la moitié de l'activité économique de la municipalité de Saint-Claude dont il fait partie. Le camping et quelques commerces ont repris pignon sur rue, on y retrouve une bonne centaine de chalets saisonniers et deux fois plus de résidences permanentes.

À chaque année depuis cinq ans, à l'instar des Duplessis, environ cinq familles viennent y élire domicile, alors que les propriétaires de longue date n'hésitent plus à rénover leurs demeures qui bénéficient désormais d'un second souffle dans ce coin paisible. Le barrage Bazin a renfloué le lac Boissonneault, un regard nouveau y ramène maintenant les riverains, baigneurs, pêcheurs et amants de la tranquillité.

Une beauté sauvage à portée de vue (A2)

Escapade du jour
Ferme Lune de Miel
252, Rang 2 Est, Stoke
(819) 346-2558
Entrez dans une impressionnante ruche géante et venez découvrir seul, en couple, en groupe ou en famille le monde secret et merveilleux de l'abeille. Assistez à l'extraction du miel et délectez ses différentes saveurs.
Ouvert tous les jours, de 10 h à 17 h
Visites éducatives à chaque heure
(819) 820-2020 • www.tourisme-cantons.qc.ca

Une tradition d'excellence en conseils financiers depuis 1980



Jean Crépeau
Conseiller en placement



Marlène Bergeron
Associée en placement

L'équipe Crépeau

ScotiaMcLeod

(819) 829-5535



Laurent Carrier, C.A.
Conseiller en placement



Jean-Sébastien Crépeau
Conseiller en placement

INDEX

Rubrique	Page
Arts et spectacles.....	E-1
Bandes dessinées.....	F-8
Bourse.....	B-2
Carrières et professions:.....	B-7
Chez nous.....	A-11
Décès.....	D-8
Économie.....	B-1
Fonds mutuels:.....	B-3
Habitation:.....	C-1
Horoscope.....	F-8
Loteries.....	A-4
Le Monde.....	B-13
Méli-Mélo et Rigolo:.....	F-9
Messier en liberté.....	F-6
Mot perdu.....	F-8
Mots croisés.....	F-8
Nos sorties:.....	E-10
Opinions.....	A-14/F-4
Petites annonces.....	C-1/D-7
Sports.....	D-1
Vie à 15 ans:.....	F-7
Voyages:.....	F-1

À LIRE AUJOURD'HUI

L'ado qui aurait agressé sa soeur reste en prison (A10)

Bonne nouvelle: le taux de chômage baisse encore en Estrie (B1)

Programme québécois de congés parentaux c'est non dit Jean Chrétien (B12)

LA RÉDACTION

Ligne ouverte: 564-5456, poste 444
Télécopieur: (819) 564-8098
Téléphone: (819) 564-5454
Courriel électronique: redaction@latribune.qc.ca
Page Internet: http://www.latribune.qc.ca

LE SOURIRE DU MATIN

La secrétaire à sa collègue : «L'ennui, quand on arrive à l'heure au bureau, c'est que la journée est plus longue.»

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, 11K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.
(division La Tribune)

TÉLÉPHONES

Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés
Prix de vente.....3,52 \$
T.P.S.....25 \$
T.V.Q.....28 \$
Coût à l'abonné.....4,05 \$

ABONNEMENTS

Abonnement payé à l'avance: androits desservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	T.P.S.	T.V.Q.	Total
1 an	165,17 \$	11,56 \$	13,26 \$	189,99 \$
6 mois	88,00 \$	6,16 \$	7,06 \$	101,22 \$
3 mois	45,00 \$	3,15 \$	3,61 \$	51,76 \$
1 mois	25,00 \$	1,75 \$	2,01 \$	28,76 \$

Temps	Prix	T.P.S.	T.V.Q.	Total
1 an	255,00 \$	17,85 \$	20,46 \$	293,31 \$
6 mois	140,00 \$	9,80 \$	11,24 \$	161,04 \$
3 mois	80,00 \$	5,60 \$	6,42 \$	92,02 \$
1 mois	50,00 \$	3,50 \$	4,01 \$	57,51 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 245,00 \$, 1 mois 130,00 \$
"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Une beauté sauvage à portée de vue



Photos La Tribune, Sonia Bolduc

Bien que le développement résidentiel du lac Boissonneault ne cesse de s'accroître depuis quelques années, la plus grande partie des berges demeure encore à l'état sauvage, au plus grand plaisir des amateurs de chasse, de pêche, de plein air et de nature.

Sonia BOLDUC

St-Claude

Coup d'oeil d'un côté, puis de l'autre. La succession des chalets colorés et des confortables demeures qui jonchent de plus en plus les diverses baies du lac Boissonneault tranche avec la densité des boisés encore sauvages qui en occupent toujours la majorité des berges. Des kilomètres de forêts où se côtoient feuillus et rési-

neux, où les épinettes et les pins majestueux se frottent aux multiples bouleaux, aulnes et peupliers.

Malgré l'achalandage accrue, l'étendue d'eau de quelque quatre kilomètres de long, un élargissement de la rivière Watopeka contrôlé par un barrage, conserve en effet ce côté pittoresque que recherchent les amateurs de chasse et de pêche, mais aussi les riverains en quête du calme des petits plans d'eau.

Dans les confins du lac Boissonneault se terrent semble-t-il quelques

rare truites brunes et mouchetées, mais surtout bon nombre de perchades, de barbottes brunes et d'achigans à petite bouche, de même que quelques grands brochets, dont certains atteignent une vingtaine de pouces et font la fierté du pêcheur. À l'extrémité Est du lac, les membres du Club de chasse et pêche McCarthy, réservé aux employés de Domtar, ont d'ailleurs installé un de leurs chalets sur les abords des quelque 300 pieds de berge qu'ils possèdent sur le lac Boissonneault.

La présence de ces poissons de bonne taille et de quelques batraciens, de même que la couleur brunâtre de l'eau en raison du fond terreux, n'empêche cependant pas les baigneurs et les amateurs de sports nautiques de s'approcher le lac avec le même entrain.

Peu profond (environ 8 mètres en son centre), le lac Boissonneault se veut l'endroit rêvé pour les excursions en ponton, chaloupe, canot, pédalo, kayak ou motomarine. La présence périodique des agents de la Sûreté du Québec sur ce plan d'eau assure depuis quelques années maintenant une sécurité accrue pour tous les utilisateurs. Les riverains comme les visiteurs occasionnels sont par ailleurs invités à visiter au préalable la station de lavage des embarcations, sise au Camping des Baies, sur le chemin St-Pierre.

Outre les activités nautiques, les vacanciers du lac Boissonneault trouveront à ce même camping des Baies une pléiade d'aménagements pour jeunes et moins jeunes, que les propriétaires offrent autant aux visiteurs qu'aux campeurs de l'endroit (voir autre texte). De plus, des sentiers pédestres et aires de repos ont été aménagés par la municipalité de St-Claude sur la pointe Marchand qui lui appartient afin d'accueillir les visiteurs.

En ce qui a trait à l'hébergement, les vacanciers peuvent toujours contacter le Camping des Baies, aménagé pour tous genres de camping, ou encore consulter les annonces classées des journaux locaux où l'on retrouve des locations à la semaine, au mois ou pour l'été. Mieux encore, allez vous promener du coin des baies du lac Boissonneault, à St-Claude, pour y découvrir vous-même le petit coin de paix qui sera le vôtre!

Le Camping des Baies... et de la tranquillité

St-Claude (SB)

Michel et Marcel Laprade avaient envie de se faire plaisir, de se rapprocher de cette nature qu'ils aimaient depuis toujours et de mener à bien une réalisation commune. Les deux frères, campeurs de longue date et infatigables travailleurs, ont donc repris en main la destinée du Camping des Baies, situé aux abords du lac Boissonneault, là où ils recréent maintenant un véritable havre de paix pour amants de la nature.

Des amants de la nature qui viennent d'un peu partout en province, mais principalement de la région montréalaise. Conquis par le calme et la beauté sauvage environnante, ces amateurs de plein air y reviennent à chaque occasion et en ont même fait leur coin de prédilection pour leurs escapades estivales.

C'est en 1997 que les deux hommes, établis en Estrie depuis toujours, ont fait l'acquisition du terrain de camping établi sur le chemin St-Pierre depuis des décennies sous le nom de camping Fredette. Après avoir connu des saisons florissantes dans les années 1970, ce fleuron familial s'était vu délaissé par ses anciens propriétaires au fil des ans, n'offrant plus aux rares visiteurs saisonniers que quelques installations vétustes.

À force de courage, d'acharnement et de sueurs, les frères Laprade redonnent au site son allure d'antan et atti-



À force de détermination, d'acharnement et de longues heures de travail, Marcel et Michel Laprade ont inculqué un souffle nouveau au Camping des Baies qu'ils ont acquis en 1997. Depuis, ils y accueillent chaque année bon nombre de vacanciers qui prennent plaisir à revenir y savourer la quiétude et la vie.

rent de nouveau de nombreux amateurs de camping. Reclassé par le Conseil de développement du camping du Québec (CDCQ), le terrain de 45 places accueille désormais véhicules récréatifs, roulottes et tentes au sol, campeurs saisonniers et voyageurs itinérants.

«Tous nos sites sont maintenant aménagés et offrent les services d'eau, d'électricité, précisent les deux hommes. Les routes, les blocs sanitaires et le bureau d'accueil ont été refaits, tous les sites sont mi-ombragés et bon nombre de terrains de jeux pour enfants et pour adultes ont été mis en place!»

Campeurs et visiteurs peuvent en effet profiter de services multiples et d'activités allant du volley-ball aux jeux de fers, du ballon panier à la pétanque, de la baignade aux sports aquatiques. Sur le magnifique terrain aux abords du lac, face au camping, à l'ombre des arbres matures, des tables de pique-nique attendent les flâneurs du dimanche et les estivants. À l'extrémité de l'empla-

cement, la marina de 26 places invite aux plaisirs aquatiques.

«Nos campeurs, les visiteurs et les riverains peuvent amarrer leurs embarcations à quai après être passés par la station de lavage que nous avons installée au camping en collaboration avec la municipalité de St-Claude, précisent Marcel et Michel Laprade. Nous mettons aussi quelques embarcations à la disposition des intéressés, que ce soit pour une promenade sur le lac ou pour la pêche.»

Et maintenant que les aménagements de base ont été réalisés et que les amateurs de camping se bousculent à nouveau au bureau d'accueil, les deux hommes comptent bien exploiter plus à fond les 100 acres de terrain qui entourent les sites déjà en place.

«Il y a des projets de cantine et de salle communautaire dans l'air pour cet automne. Mais pour l'instant, nous préparons en une dizaine de sites sauvages et mi-sauvages qui seront prêts pour le 24 juin afin de satisfaire à cette demande croissante», expliquent-ils en admi-

Un petit coin de PARADIS

NDLR - L'Estrie symbolise, pour plusieurs, la joie et la détente. Ses nombreux lacs, petits et grands, y sont pour beaucoup. Chaque samedi cet été, découvrez un petit coin de paradis au creux de vallées verdoyantes.

rant les bois denses qu'ils dépouillent avec parcimonie pour réaliser ce projet.

Et des projets, Marcel et Michel Laprade semblent en avoir plein la tête! Déjà bien heureux d'avoir pu redonner vie à ce coin méconnu du circuit des campings en Estrie, à un point où ils doivent fréquemment refuser des réservations faute de place, les deux propriétaires du Camping des Baies rêvent du jour où ils pourront accueillir les campeurs de tout acabit dans chaque coin de leur petit paradis. Des campeurs d'ailleurs, mais aussi de l'Estrie, qui pourront profiter pleinement des beautés d'ici!

Le Camping des Baies est situé au 368, chemin St-Pierre à St-Claude, à environ 10 kilomètres de Windsor, en direction de St-Georges-de-Windsor. Accès par la sortie #71 de l'autoroute 55, via route 249 nord et rang 8 de St-Claude à droite. Ouvert de la mi-mai à la mi-septembre. Tarifs quotidiens, hebdomadaires et saisonniers. Réservations et renseignements au (819) 845-4992.

Céline (Suite de la une)

Dans environ deux semaines, la femme ainsi fécondée subira une échographie obstétricale «pour s'assurer que la grossesse évolue bien, qu'elle est viable». Les médecins verront alors ce qu'ils appellent le sac gestationnel et pourront distinguer s'il y a une grossesse multiple.

«Si on est chanceux, à cette date-là — et dans la majorité des cas, on l'est — on va voir un coeur foetal battre», soulignait le Dr Miron.

Après ce test, dans deux ou trois semaines, on saura vraisemblablement si le foetus est hors de danger. «Si dans deux semaines il y a un coeur qui bat, c'est très rassurant. Les probabilités de fausse couche s'amenuisent de façon importante par la suite. Elles peuvent toujours se produire, mais c'est beaucoup plus réduit», indiquait le Dr Miron.

Cette échographie vise aussi à s'assurer que la grossesse prend bien forme dans l'utérus, non dans une

trompe.

Le Dr Miron précise qu'une femme ainsi fécondée, à ce stade-ci, n'a pas besoin d'être au repos complet, de s'abstenir de bouger, seulement d'éviter l'exercice excessif.

Le sexe du bébé pourra être connu dès la 15^e semaine de grossesse, si le couple le désire.

Réaction

Depuis Québec où il se trouvait hier, le premier ministre du Canada Jean Chrétien a tenu à féliciter la future maman vedette internationale, affirmant qu'il était content pour elle.

«Je la félicite. Je ne savais pas», a lancé le premier ministre, qui venait justement d'être interrogé sur la plus récente querelle Canada-Québec portant sur les congés de maternité.

Texte intégral du communiqué

Montréal

Voici la lettre qu'a fait parvenir aux médias, hier, la chanteuse Céline Dion, par la voie du bureau de presse de Francine Chalouit.

«Le bonheur ne se cache pas. Nous ne pouvons garder pour nous seuls ce trop grand et trop beau secret: cette fois, c'est vrai, je suis enceinte.

Nous avons en effet appris hier après-midi, René et moi, que notre rêve le plus cher était enfin devenu réalité.

Nous sommes heureux et comblés. Et nous remercions le Ciel de ce grand bonheur qui nous est donné.

Au cours de cette dernière année, nous avons traversé ensemble une terrible épreuve, dont nous sommes sortis plus forts, plus unis, plus amoureux que jamais.

L'homme de ma vie, de toute ma vie, a été très gravement malade. Il aurait pu ne pas se défendre, baisser les

bras et laisser mourir notre bonheur.

Loin de renoncer, il a choisi de se battre de toutes ses forces. Par amour de la vie. Par amour pour moi. Pour ses enfants, pour ses amis.

Et aujourd'hui, cette vie qu'il a su défendre et préserver bat en moi, elle grandit en moi. Elle est mon amour. Elle est la preuve qu'il faut croire au bonheur, la preuve aussi que l'amour existera tant et aussi longtemps qu'on y croira.

Il y a quelques jours, René a subi des tests majeurs qui se sont avérés négatifs. Les médecins qui l'ont examiné n'ont trouvé aucune trace perceptible de la maladie. Pour moi, c'est encore ce qui compte le plus.

Dans trois semaines, si tout va bien, nous entendrons battre dans mon ventre le coeur de notre enfant.

Nous savons que tout cela est encore bien fragile.

Mais nous savons aussi que, quoi qu'il arrive, la vie a déjà gagné.»

La CSST rejette les analyses du Collège

Steve BERGERON

Sherbrooke

Les analyses d'air commandées par le Collège de Sherbrooke, pour le site du chantier du pavillon 3, sont invalides. Les mesures sur le taux d'amianté dans l'air ambiant ont été prises trop tard après la fermeture du chantier pour être valables.

Tel est l'avis de la CSST, qui a non seulement déclaré irrecevable l'étude commandée par le Collège, mais a exigé que tous les travailleurs qui ont oeuvré sur le chantier se soumettent à des examens médicaux, pour vérifier s'ils ont été contaminés par l'amianté.

«Le rapport commandé par le Collège de Sherbrooke ne reflète pas la réalité. Les échantillons ont été pris quatre jours après l'arrêt des travaux», explique Mireille Lallier, relationniste pour la CSST à Sherbrooke.

Selon le rapport signé par l'inspectrice Ivette Goudeau, un tel échantillonnage «ne permet aucunement de déterminer que les travailleurs n'ont pas été exposés, car la poussière a eu le temps de descendre et de se déposer sur les murs, planchers et meubles, ainsi que dans les conduits de ventilation».

À la suite de la fermeture du chantier, le 2 juin, par la CSST, le Collège de Sherbrooke avait lui-même commandé ses propres analyses. Ces dernières concluaient que la présence d'amianté dans l'air était inférieure au seuil de tolérance de la CSST. Mais les échantillons ont été prélevés le 6 juin.

Le chantier était en cours depuis dix jours, sans qu'aucune précaution soit prise par rapport à la présence d'amianté, quand la CSST a ordonné sa

fermeture. L'inspection a permis de détecter un taux d'amianté présentant un risque élevé pour la santé dans quatre échantillons sur cinq.

Qui plus est, le système de ventilation n'avait pas été coupé, permettant à la poussière de se propager dans l'édifice, où un certain nombre d'employés travaillaient toujours.

Problème de communication

La nouvelle a quelque peu déconcerté le directeur du Collège de Sherbrooke, Jocelyn Vallée, qui attendait jeudi le résultat des analyses commandées par le Collège avant de commenter l'affaire.

Pourquoi le Collège n'a-t-il tout simplement pas respecté les procédures et avisé la CSST avant d'ouvrir le chantier, évitant ainsi l'actuelle controverse? Jocelyn Vallée parle d'un problème de communication entre le Collège et la CSST.

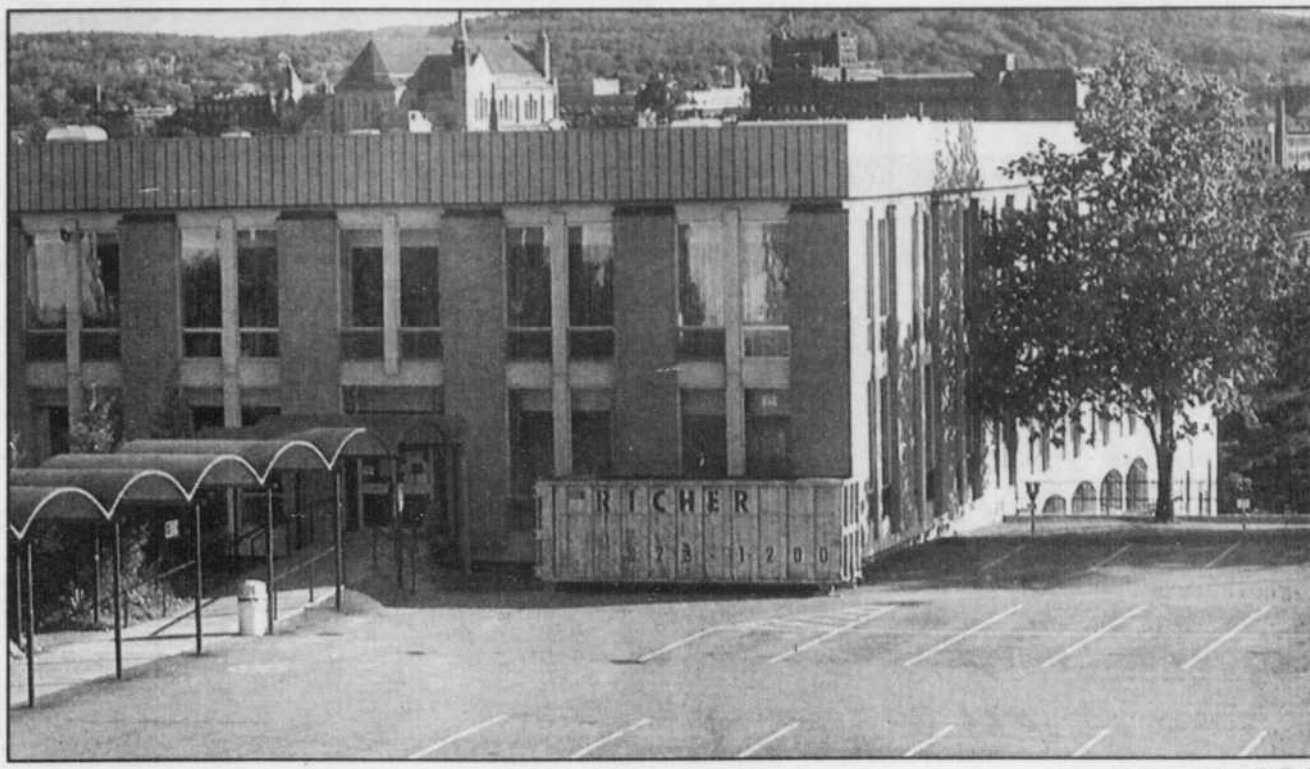
«Pour une raison ou pour une autre, l'avis de chantier est arrivé en retard à la CSST. Cet avis passe par l'entrepreneur des travaux.»

Le directeur soutient aussi que, selon l'entrepreneur, l'amianté ne devait être touché pendant les travaux. Voilà pourquoi des précautions supplémentaires n'avaient pas été mises en oeuvre, même si les travaux impliquaient la démolition de cloisons et de plafonds.

Jocelyn Vallée dit ne pas chercher de coupable, mais qu'il entend gérer cette affaire avec tout le sérieux qu'elle mérite.

Jusqu'à 5000 \$

Le chantier était toujours fermé hier, mais la CSST a commandé de nouvelles analyses d'air, pour vérifier si



Imacom-Daguette, Claude Poulin

Les analyses faites sur le chantier du pavillon 3 du Collège de Sherbrooke ne sont pas acceptables selon la CSST.

la décontamination a fait son oeuvre et permet la réouverture du chantier et du pavillon.

Les nouveaux tests ont été effectués par le CLSC du Haut-Saint-François, responsable des programmes de santé au travail. Les résultats n'étaient pas encore connus hier.

Selon Jocelyn Vallée, la fermeture du pavillon 3 n'aura pas de conséquences très négatives sur les échéanciers des travaux. L'édifice est peu occupé en cette période de l'année, et il reste amplement de temps pour terminer les travaux d'ici la prochaine rentrée.

Si le Collège était trouvé coupable de négligence, il pourrait se voir imposer une amende allant de 500 à 5000 \$.

La CSST ne pouvait donner hier le nombre exact d'employés qui feront l'objet d'un suivi médical.

Rien à la place de l'église St.Andrews?

Luc LAROCHELLE

Sherbrooke

Les autorités sherbrookoise n'ont pas de promoteur en vue pour occuper le terrain sur lequel se trouvait l'église presbytérienne St.Andrews mais le conseiller du district du Centre-ville, Serge Paquin, est persuadé que le site trouvera preneur rapidement.

«Il n'y a rien de planifié mais je suis convaincu que ce terrain ne restera pas longtemps inutilisé. La restauration de la Kayser et les travaux projetés par la Ville le rendent intéressant à développer», estime M. Paquin.

Aux 22 millions \$ d'investissements pour transformer l'ancien complexe manufacturier en résidence pour personnes âgées et en musée, s'ajouteront des investissements de près de 500 000 \$ de la Ville pour réaménager la rue Frontenac.

Le conseiller Paquin convient toutefois que ce terrain de faible superficie est situé dans un secteur escarpé.

«Il y a des contraintes physiques évidentes mais le boom immobilier autour en fait un site à considérer», dit-il.

Le terrain appartient toujours à la communauté presbytérienne, qui a pris la décision de démolir l'église vieille de 112 ans, lourdement endommagée par les vents violents qui ont soufflé sur Sherbrooke le 5 juillet 1999.



Imacom-Daguette, Martin Blanche

Gilbert Normand, secrétaire d'état aux sciences, à la recherche et au développement, Brahim Benmokrane, titulaire de la nouvelle chaire, Pierre Reid, recteur de l'Université de Sherbrooke, et Gilbert Drouin, pdg de valorisation recherche Québec et membre du conseil du CRSNG, lors de l'annonce, hier, d'un investissement de 2 M \$ à l'Université de Sherbrooke pour la création d'une nouvelle chaire industrielle de recherches portant principalement sur le renforcement en matériaux composites pour les infrastructures en béton.

2 M \$ pour créer une nouvelle chaire à l'Université de Sherbrooke

Sébastien LAJOIE

Sherbrooke

Plus de deux millions \$ seront investis dans l'établissement d'une chaire industrielle de recherche lancée hier à l'Université de Sherbrooke. Ces recherches porteront principalement sur le renforcement en matériaux composites pour les infrastructures en béton. Un investissement majeur qui arrive à point nommé, selon ses principaux bénéficiaires, dans un domaine en pleine expansion.

Concentrée sous la direction du professeur et chercheur Brahim Benmokrane, attaché à la faculté de génie de l'Université, la nouvelle chaire industrielle du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) cible ses efforts afin de développer des structures et des ponts qualifiés d'intelligents.

Le pont Joffre, de Sherbrooke, reconstruit en 1997, est un bel exemple du potentiel de telles recherches. Les matériaux composites sont quatre fois plus légers que l'acier et ne sont pas affectés par la corrosion.

«Ces structures intelligentes permettent de suivre l'état de l'ouvrage en question en temps réel, à l'aide de capteurs et de fibres optiques de verre, de carbone ou de résine de polymère qui y sont installés», mentionne Brahim Benmokrane.

Pour l'instant, l'équipe de Brahim Benmokrane se consacrera à la recherche et à l'évaluation en laboratoire puisque la pratique est relativement nouvelle. L'analyse des propriétés et de leurs caractéristiques sera testée sur le terrain. Des développements et une commercialisation possible sont prévus d'ici deux ans, souligne le chercheur.

Un budget de 3,1 millions de dollars sera donc accordée à ce programme au cours des cinq prochaines années. Le secrétaire d'État à la Science, Recherche et Développement du gouvernement canadien, Gilles Normand, mentionne que le projet est emballant et qu'il arrive à point. Il n'a donc pas hésité à confirmer une subvention de 625 000 dollars à ce projet, au nom du CRSNG.

«Pour le gouvernement fédéral, la réfection des infrastructures, routes, autoroutes et ponts, la plupart construits il y a plus de quarante ans, est une priorité. On prévoit d'ailleurs que les gouvernements nord-américains vont dépenser plusieurs milliards de dollars au cours des prochaines années pour la réfection des ponts et des routes. Le potentiel de commercialisation est donc très im-

portant.»

Brahim Benmokrane est également catégorique à ce sujet. «Surtout dans le nord des États-Unis et au Canada, les écarts de température importants qu'on y retrouve accentuent rapidement la dégradation des infrastructures publiques, même les plus récentes. Le marché est là.»

Belle visibilité pour l'Université

Le recteur de l'Université de Sherbrooke était fier de cette annonce. Il a souligné qu'il était rare qu'un investissement de cette ampleur soit consenti à une seule chaire de recherche. L'importance et l'intérêt des partenaires, privés comme publics, témoignent bien, selon lui, de la viabilité de ce projet.

«Le ministère des Transports du Québec, les Travaux publics et les services gouvernementaux canadiens sont impliqués. C'est tout un tour de force d'allier les deux paliers de gouvernement pour un investissement commun. De plus, la présence de partenaires qui viennent aussi loin que la Caroline du Nord témoignent bien de tout le potentiel que peut générer ces recherches.»

La Chaire contribuera probablement, selon le recteur, à attirer d'autres chercheurs de renommée mondiale à venir participer à son développement. Cette multidisciplinarité contribue à l'image de précurseur en matière de recherche que l'institution tente de confirmer.

«L'accréditation de brevets provenant d'inventions développées à l'Université nous amène environ trois millions de dollars annuellement. À ce titre, nous sommes la troisième université canadienne dans ce domaine.»

En plus de la subvention du gouvernement canadien, 800 000 \$ proviennent des partenaires des secteurs privés et publics et 675 000 \$ de l'Université de Sherbrooke.

Le directeur de la compagnie américaine Reichold Chemicals, basée en Caroline du Nord, Charles McClaskey a fait le voyage à Sherbrooke hier. Pour lui, et sa compagnie qui fournit les matériaux, le marché potentiel est plus qu'intéressant.

«Nous devons d'abord prouver en laboratoire, et par des constructions telles que le pont Joffre, que le produit offert est durable. Ensuite, toutes les portes vers la commercialisation seront ouvertes. Nous croyons beaucoup en ces recherches et en Brahim Benmokrane, qui a une réputation mondiale en ce domaine.»

199\$

PAR MOIS, LOCATION 48 MOIS* - MOTEUR 126

CHEVAUX, LE PLUS PUISSANT DE SA CATÉGORIE** - RADIO AM/FM/CD

- SIÈGE DU CONDUCTEUR À 8 RÉGLAGES MANUELS - BANQUETTE ARRIÈRE

RABATTABLE 60/40 - PNEUS TOUTES SAISONS 14 POUÇES - TRANSPORT

ET PRÉPARATION INCLUS

VOUS EN AVEZ

TOUJOURS PLUS AVEC LA

SENTRA

2001



*Location de 48 mois pour la Sentra XE 2001 (C4LGS1 AA00). Acompte ou échange équivalent de 1995\$. Limite de 20000 km par année avec 0,10\$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. **Dans la catégorie des petites berlines de base japonaises, année-modèle 2000. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.

www.nissancanada.com 1 800 387-0122

La semaine prochaine dans LaTribune

Lundi

Mardi

On pourrait dire d'elle qu'elle est une femme orchestre au théâtre. Fondatrice de la troupe Coup de coeur, elle proposait voilà six ans à la Fondation de l'Hôpital d'Youville un projet de comédie musicale. Cinq ans plus tard, près de 23 000 \$ ont été amassés pour l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke. Notre personnalité de la semaine : Denyse Tremblay.



Secrétaire régional pour la région de l'Estrie, Claude Boucher dévoile les montants attribués à la région dans le cadre du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion sociale.

Jeudi



Des gens d'affaires de l'Estrie et du reste du Québec échangent au cours des prochains jours avec des partenaires potentiels venant de France, d'Espagne, d'Irlande, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Asie et d'Amérique du Sud dans le cadre du salon FuturAllia, qui se tient à Sherbrooke. Consultez des reportages à ce sujet au cours des prochains jours.

Vendredi



La deuxième ligne de production de panneaux de particules de bois à l'usine Tafisa de Lac-Mégantic a été inaugurée en présence d'une foule de dignitaires, dont le premier ministre Lucien Bouchard.



Chef des opérations et directeur général de ACI Telecentric, M. Dana Olson fait le point sur d'importants projets d'investissements caressés par le nouveau centre d'appels implanté à Sherbrooke.

Mercredi



Cité des rivières : Lisez le compte-rendu de la séance de consultation tenue pour les citoyens du quartier Ouest de Sherbrooke.

Le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke annonce la mise en service son nouveau tomographe axial de planification en radio-oncologie.

Samedi

L'ouverture officielle du nouveau magasin Future Shop à Sherbrooke est maintenant chose faite. La succursale de Sherbrooke s'ajoute à 83 autres, dont pas moins de 13 sont situées au Québec. Lisez un reportage complet à ce sujet.

FUTURESHOP

Vous aimez ce que votre futur vous réserve?

LaTribune À lire le samedi et toute la semaine!

Équipez-vous

sans investir

avec...

Supérieur

Propane Inc.

NOS PLANS AVANTAGEUX DE LOCATION D'ÉQUIPEMENTS

Informez-vous!

La loi de Supérieur :

Grâce au programme de Protection, si un appareil flanche, vous n'aurez rien à déboursier pour le faire réparer. Disponible pour le commercial et résidentiel. Assurez une protection à vos appareils. Appelez-nous dès aujourd'hui.

NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU

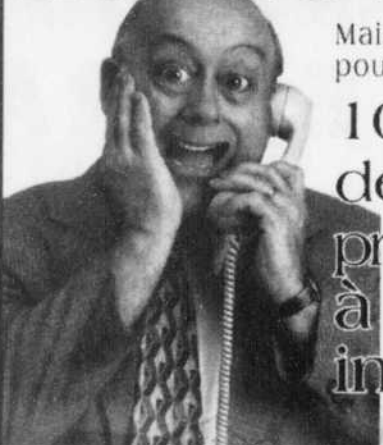
Venez nous voir pour toutes vos pièces de remplacement pour votre B.B.Q., peu importe la marque.

Supérieur

Propane Inc. 1 800 263-5320

Des prix Achetez directement du manufacturier

INCROYABLES



Maison Usinex vous offre pour un temps limité

10 modèles de maisons pré-sélectionnés à des prix incroyables

À partir de 38 200\$

Également Maison Usinex vous offre 10 maisons du modèle Romantique

à des prix dérisoires pour son lancement!

La Maison Usinex

Accréditées APCHQ SCHL • CMHC

Société québécoise des manufacturiers d'habitations

114, route 214 Milan (Qc)

GOY 1E0

S.v.p. veuillez rendre rendez-vous :

(819) 657-4268

Fax : (819) 657-4998

Licence R.B.Q. : 8223-2745-02

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi
9h00 à 17h00
Samedi
9h00 à 16h00
Dimanche
10h00 à 15h00

loto-québec

NUMÉROS	Tirage du 2000-06-09	LOTS
905071	50 000 \$	
05071	5 000 \$	
5071	250 \$	
071	25 \$	
71	5 \$	
90507	1 000 \$	
9050	100 \$	
905	10 \$	

résultats

Banco				
Tirage du 2000-06-09				
06	10	12	17	29
30	31	35	43	46
48	52	56	57	58
63	64	66	68	70

Quotidienne		Extra	
Tirage du 2000-06-09		Tirage du 2000-06-09	
3	4	NUMÉRO	
998	7608	153768	

SUPER 7					
Tirage du 2000-06-09					
05	08	10	12	22	43
Numéro complémentaire: 45					

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

LA QUALITÉ À TOUT PRIX.

Plus besoin de tailler dans le budget ce printemps! Pour une durée limitée, le coupe-herbe STIHL populaire, le FS 36, est en vente à 159,95\$ seulement. Sa légèreté, sa maniabilité et son moteur puissant de 30 cc feront vraiment peur aux mauvaises herbes dans votre jardin.

EN VENTE
159,95\$*

Avec des caractéristiques telles que:

- Poignée arc ajustable
- Allumage électronique et arbre d'entraînement garantis à vie
- Pompe d'amorçage pour démarrages rapides et faciles

Les coupe-herbes STIHL offrent la qualité à tout prix!

*Modèle FS 36 en vente jusqu'au 31 juillet 2000 ou jusqu'à épuisement des inventaires.

STIHL

Pour tous les détails et une démonstration gratuite, venez nous voir dès aujourd'hui!

Location Fleurimont inc.
1 500, rue Conseil
Fleurimont (Québec)
Tél. : (819) 564-1500
Télex : (819) 564-1226

Atelier Le K enr.
C. P. 30, 112, rue Principale
Saint-François-Xavier-de-Brompton
Tél. : (819) 845-7770
Télex : (819) 845-5033

Centre de mécanique Poisson
31, chemin Godin
Saint-Élie-d'Orford (Québec)
Tél. : (819) 562-1822
Télex : (819) 562-6177

Équipement B. Morin inc.
301, rue Queen
Lennoxville (Québec)
Tél. : (819) 569-9611
Télex : (819) 822-1090

Scies à chaîne Claude Carrier
45, rue Craig Sud
Cookshire (Québec)
Tél. : (819) 875-3847
Télex : (819) 875-5649

Élaboration d'un plan directeur

sur la gestion des matières résiduelles

Sherbrooke reçoit de nombreuses suggestions

Sherbrooke (CP)

Le Comité du développement durable de la Ville de Sherbrooke a reçu de nombreuses suggestions en vue de l'élaboration de son plan directeur sur la gestion des matières résiduelles. Les groupes impliqués répondent assidûment à l'invitation qui leur est lancée.

Le Comité a débuté ses travaux mercredi. Une seconde réunion a eu lieu jeudi soir.

Mercredi, une trentaine de personnes représentant 17 entreprises de récupération et de mise en valeur ont donné leur opinion et encouragé la Ville à mettre en place les actions proposées dans son plan directeur, souligne un communiqué.

Par contre, certaines entreprises ont fait état de difficultés à récupérer les déchets de démolition en raison du coût élevé de la main-d'oeuvre.

Jeudi, les 40 personnes présentes, des représentants de groupes environnementaux et des consultants ont dressé une liste de suggestions. On a notamment appuyé sur le concept de l'utilisateur-payeur, a indiqué Chantal L'Espérance, présidente du comité et conseillère à la Ville de Sherbrooke.

«Il nous a été suggéré de voir notre plan directeur comme un plan d'affaires. C'est intéressant, dit-elle. Nous allons certainement l'étudier.»

Les prochaines rencontres du Comité auront lieu les 14 et 15 juin prochain. La consultation devrait déboucher sur un plan et des actions à élaborer à partir de la fin de l'été qui vient.

NOMINATION



Nyle Charest

N.V. Cloutier est heureux d'accueillir au sein de son équipe professionnelle de vente M. Nyle Charest. M. Charest continuera à servir sa clientèle avec la même attention. Il vous attend chez

Chrysler - Dodge - Jeep
- Camions Dodge

N.V. CLOUTIER INC.
SHERBROOKE

2550, rue King Ouest, Sherbrooke

346-3911

Des voisins de l'American Biltrite mécontents

□ Deux résidents de la rue Court demandent des compensations financières totalisant 50 000 \$

Luc LAROCHELLE

Sherbrooke

Deux citoyens de la rue Court exigent de la Ville de Sherbrooke et de la compagnie American Biltrite des compensations financières totalisant 50 000 \$ pour troubles de voisinage et perte de jouissance de la vie, a appris *La Tribune*.

L'avocat Carl Mercier a signifié le mois dernier une mise en demeure à la Ville ainsi qu'à l'entreprise installée au centre-ville au nom de Daniel Martel et Jean-François Denault, qui habitent respectivement au 222 et

au 226 de la rue Court, dans le voisinage immédiat d'American Biltrite.

Le procureur allègue que «depuis plusieurs années, les activités d'American Biltrite occasionnent pour les citoyens du voisinage troubles et inconvénients tant au niveau du bruit, des odeurs que de la poussière qui se dégagent de l'usine».

M. Martel et M. Denault reprochent à la Ville d'avoir approuvé l'an dernier les plans d'agrandissement de l'usine même si, selon leur prétention, le nombre de places de stationnement est insuffisant pour respecter la réglementation municipale. «Depuis cet agrandissement, les troubles n'ont fait qu'empirer.

La résidence des demandeurs est désormais encerclée par les stationnements des employés de l'usine... Ces employés travaillent de nuit comme de soir, créant ainsi une circulation constante autour de la propriété», note Me Mercier.

Les plaignants réclament chacun 15 000 \$ pour troubles de voisinage et 10 000 \$ additionnel pour chacun de leurs deux enfants. Leur avocat dit s'appuyer de récents cas de jurisprudence pour asseoir ses prétentions.

Me Mercier accordait jusqu'au 3 juin aux intimés pour s'exécuter, délai qui est expiré. Il refuse d'élaborer sur la suite des procédures. «Des contacts sont établis entre les procu-

reurs. Nous donnons le temps aux conseillers juridiques de la Ville et d'American Biltrite d'évaluer le dossier», a-t-il dit.

L'avocat des plaignants a indiqué qu'il s'agissait d'une démarche initiée par deux personnes. Il ne serait pas question d'en étendre la portée dans le reste du quartier pour prendre la forme d'un recours collectif.

Un des plaignants, Daniel Martel, a été contacté. Il a refusé de commenter la bataille qu'il entreprend contre la Ville et contre la compagnie.

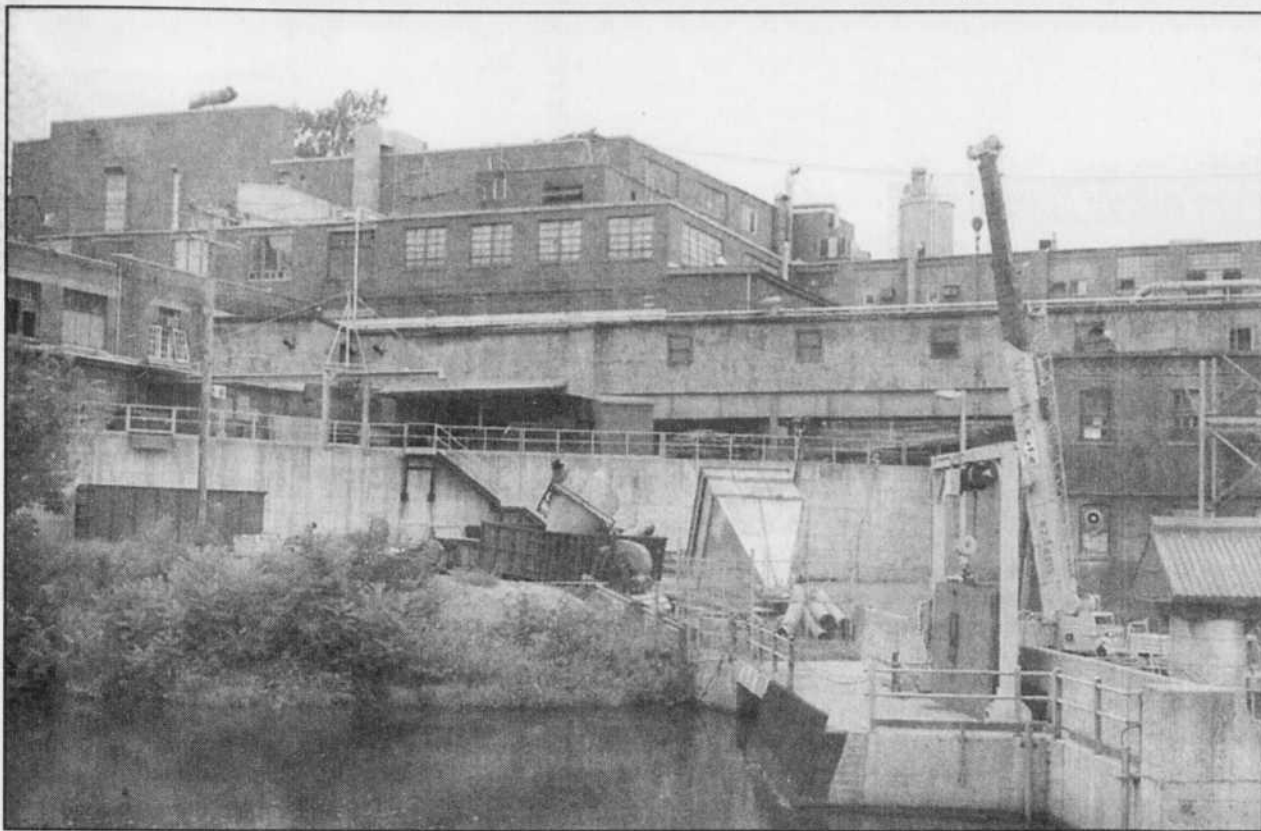


Photo Imacom, par René Marquis
Deux voisins de l'American Biltrite demandent 50 000 \$ en compensation financière à la compagnie et à la Ville de Sherbrooke pour trouble de voisinage et perte de jouissance de la vie.

Sherbrooke nie tout passe-droit

Sherbrooke (LL)

La Ville de Sherbrooke nie tout passe-droit à la compagnie American Biltrite quant à ses exigences de stationnement. De son côté, la direction de l'entreprise affirme que le projet d'expansion de 12 millions \$, complétés au cours des derniers mois, n'a en rien augmenté le bruit qui se dégage de son usine.

C'est ce que répliquent les porte-parole des deux parties visées par la réclamation de 50 000 \$ que viennent d'adresser deux citoyens habitant à proximité du complexe industriel.

Le vice-président du comité exécutif et conseiller du centre-ville, Serge Paquin, a expliqué que pour se conformer à la réglementation municipale, American Biltrite aurait normalement dû ajouter 14 places de stationnement, mais l'entreprise a bénéficié de l'assouplissement accordé dans les zones densément peuplées.

«La norme fixée est réduite de 50 pour cent pour des projets qui sont réalisés dans de vieux secteurs de la Ville. American Biltrite n'est pas un cas d'espèce, il en est ainsi pour tous les promoteurs. Il n'est donc pas fondé de prétendre que la compagnie enfreint nos règlements. Nous n'avions aucun motif pour refuser le permis de construction», de dire M. Paquin.

«Sur la question du bruit, les membres de nos services juridiques procéderont à une analyse en profondeur des exigences gouvernementales», a-t-il ajouté.

De son côté, le directeur de l'usine, Jean Richard, affirme que les nouvelles installations n'ont pas augmenté la pollution par le bruit. Au contraire, soutient-il, le nouveau système de ventilation, plus performant, serait aussi moins bruyant.

«Nous avons investi beaucoup d'argent au fil des ans pour agir en bon citoyen corporatif. Lors de l'agrandissement, il a fallu modifier notre système de ventilation. Celui qui a été installé est plus puissant, il tourne moins vite et produit moins de bruit», soutient M. Richard.

Bien qu'intensive, l'activité industrielle n'est pas plus bruyante depuis que la production est commencée dans la nouvelle aile de l'usine, dit le directeur.

«Il n'y a ni portes ni fenêtres dans la section qui vient d'être complétée. Les plans avaient été conçus ainsi pour justement éviter que le bruit des équipements de production se propage aux résidences voisines», précise-t-il.

M. Richard convient que les résidents du quartier ont pu souffrir des inconvénients durant la période de construction.

«C'est certain qu'avec la présence d'équipements lourds, la circulation de camions et le va-et-vient qu'entraînent des travaux de cette envergure, il y avait sûrement plus de bruit. Mais ce fut un problème ponctuel», juge-t-il.

Les dirigeants d'American Biltrite discutent actuellement de possibles améliorations avec les représentants du ministère de l'Environnement.

«Il n'y a pas de normes imposées dans les règlements provinciaux, seulement des normes suggérées. Nous travaillons néanmoins de bonne foi avec les autorités gouvernementales ainsi qu'avec la Ville de Sherbrooke», a ajouté M. Richard.

La réduction du bruit est l'une des exigences qui avaient été posées par le groupe Savoie pour entreprendre le recyclage de l'ancienne usine Kayser. Les nouveaux propriétaires de l'édifice ne s'en sont pas plaints au moment d'entreprendre les travaux qui lancent des investissements de 20 millions \$.

Un été sans fourmis **OUI**

EXTERMINATION

Gameron

naturellement!

569-2847 3920, boul. Industriel Sherbrooke

1 888 565-VOIR (SANS FRAIS) 8647

LASIK / LASER

PLUS DE 10 000 CHIRURGIES

Mode de paiement flexible

Dr Jacques Grégoire

OPHTALMOLOGISTE

CLINIQUE VISION

GRÉGOIRE

321, rue Woodward, Sherbrooke

Voisin du Cuse Bowen (Hôtel-Dieu)

www.cygregoire.com

Venez découvrir LA PLUS BELLE TERRASSE EN ESTRIE

BRASSERIE

LAC BROMPTON

150 PLACES SUR LA RIVE DU GRAND LAC BROMPTON

Special DU LUNDI AU JEUDI

Crevettes ou Rosbif au jus 9.95\$ A PARTIR DE 16H

DÎNERS ET SOUPERS 7 JOURS SUR 7

Réservez tôt pour vos party de groupe!

846-6226

310, Côte de l'Artiste St-Denis-De-Brompton

Centre du foyer **SEARS**

VOUS POUVEZ NOUS FAIRE CONFIANCE!

Rabais 300-350\$

Système de climatisation centrale Armstrong, installé

- Pièces du condenseur garanties 10 ans; détails en magasin
- Série n° 47760

Bardeaux garantis 25 ans

installés, au même prix que les bardeaux garantis 20 ans

- Couverts par la Promesse de satisfaction Sears

Rabais 100-200\$

Portes d'entrée et de patio, installées

- Un ensemble de porte d'entrée en acier ou une porte de patio en vinyle valorise la maison et la rend plus sûre

Moitié prix

Verre énergétique CalorVerre

- Verre énergétique CalorVerre à moitié prix à l'achat de fenêtres Défi climat® Sears en vinyle ou en aluminium, installées
- Couvert par la Promesse de satisfaction Sears

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 18 juin 2000

Avec la carte Sears, pas de paiement avant janvier 2001

pour les toitures, portes d'entrée et de patio, fenêtres et systèmes de climatisation centrale, installés

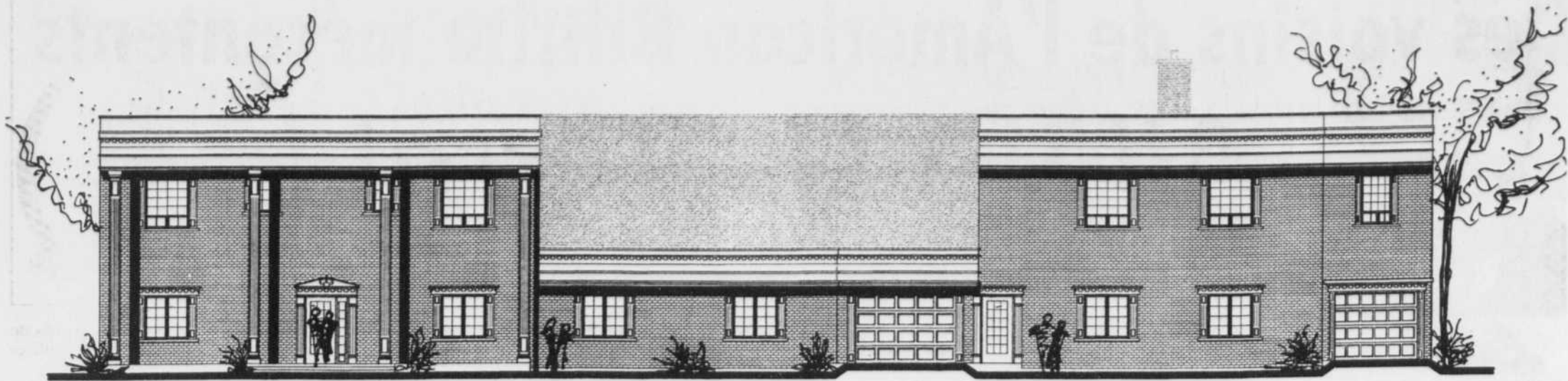
Sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 18 juin 2000. Renseignez-vous.

Dans la plupart des régions, Sears fera faire l'installation par des entrepreneurs qualifiés. Dans certains marchés. Licence RBQ: 1281-5924-64

Appelez le **1-800-LE-FOYER** (1-800-533-6937)

24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Des produits et services de toute confiance. Pour un devis à domicile, sans obligation, passez à votre magasin Sears ou téléphonez et demandez le téléphoniste n° 30.

NP061100 Copyright 2000, Sears Canada Inc.



Steve Elkas, propriétaire de la résidence funéraire du même nom, considère qu'il y a eu exagération dans l'information transmise aux citoyens par les leaders du groupe opposé à ce qu'il ajoute un four crématoire à son complexe. Le plan du futur complexe montre, selon M. Elkas, que la cheminée que redoutent les citoyens serait intérieure et ne serait pas plus visible de l'extérieur que celle de n'importe quelle maison.

Projet de crématorium rue du Conseil

Steve Elkas se dit victime d'une campagne de désinformation

Luc LAROCHELLE

Sherbrooke

Steve Elkas, président de la résidence funéraire du même nom, estime qu'il y a eu dérapage dans l'analyse

de sa demande d'amendement au zonage pour ajouter un four crématoire à son complexe, situé à l'angle de la 7e avenue et de la rue du Conseil, dans l'Est de Sherbrooke.

M. Elkas se dit victime d'une campagne de désinformation orchestrée

par quelques citoyens qui, dit-il, n'ont même pas pris la peine de s'enquérir de ses véritables intentions. Cette déclaration survient quelques jours avant la tenue de la procédure de signature du registre à l'hôtel de ville, où les citoyens pourront exiger la tenue d'un référendum.

Le commerçant déplore l'exagération dans l'information transmise par ceux qui s'opposent à son projet, notamment en ce qui a trait à l'impact visuel de la cheminée.

«J'ai demandé à l'architecte d'ajouter un deuxième étage au bâtiment que je projette de construire pour que la cheminée soit intérieure. Ainsi, elle dépasse le toit de moins de deux mètres et n'est pas plus visible de l'extérieur que la cheminée de n'importe quelle maison», dit-il, en montrant les plans de son projet.

M. Elkas considère également que ses détracteurs déforment la réalité en ce qui a trait aux rejets de particules dans l'air.

«Il y a des fours crématoires dans des centres urbains partout en Amérique du Nord et le Québec impose les normes environnementales les plus sévères pour encadrer ces équipements. On amplifie beaucoup d'éléments pour grossir les rangs de la contestation», soutient-il.

Les voisins de la maison funéraire Steve Elkas pourront se rendre à l'hôtel de ville le 14 juin pour signer le registre municipal. S'il y a 82 signataires, la municipalité devra soumettre le projet d'amendement à une consultation populaire. À titre de maire suppléant, le conseiller Serge Paquin, indiquait en début de semaine qu'il était peu probable que la Ville insiste et ordonne un référendum, compte tenu de l'ampleur de la contestation exprimée dans le quartier.

«J'espère que les citoyens prendront une décision plus rationnelle qu'émotive mais, que voulez-vous, ce sont les règles du jeu et je les respecte. Par contre, si ma demande est refusée, je n'aurai pas le choix de regarder ailleurs, peut-être dans une ville de banlieue. J'ai examiné tous les emplacements où l'implantation d'un four crématoire est permis à Sherbrooke et aucun n'est disponible», signale M. Elkas, en rappelant qu'il a échoué dans sa tentative d'acheter de l'archevêché un terrain longeant le cimetière St-Michel.

L'entreprise a dû accorder plus de 150 contrats de crémation en sous-traitance l'an dernier pour desservir sa clientèle.

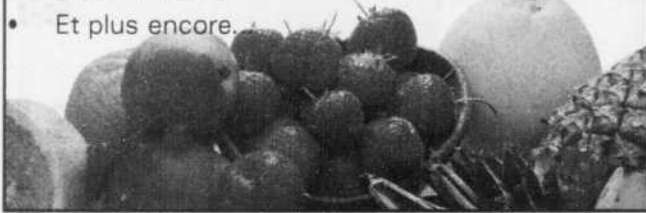
«Il n'est plus question de continuer à fonctionner ainsi. Durant la Fête de Dollard, la coopérative funéraire exigeait 150 \$ de plus pour incinérer un corps parce qu'elle devait payer ses employés syndiqués en temps supplémentaire. Essayez-donc d'expliquer à une famille en deuil que ça coûte plus cher si un proche meurt un jour férié!» ironise M. Elkas pour illustrer son besoin.

Prenez votre santé à coeur!

Vous avez un niveau de **cholestérol** élevé ou vous voulez tout simplement en savoir plus sur le sujet? Venez rencontrer une **nutritionniste** du groupe **Alimage** qui sera sur place pour répondre à vos questions.

STAND INFO-NUTRITION SUR LE CHOLESTÉROL :

- Qu'est-ce que le « bon » et le « mauvais » cholestérol?
- Les facteurs de risques des maladies du cœur
- Le cholestérol alimentaire vs le cholestérol sanguin
- Les aliments qui agissent positivement sur la santé cardiaque
- Prise du tour de taille et calcul du poids santé
- Une stratégie gagnante : Le régime crétois
- Dégustation sur place
- Jeu questionnaire et tirage d'un prix de présence
- Documentation
- Et plus encore.



PHARMACIE MARIE-CLAUDE LAPOINTE

Le jeudi 15 juin 2000 de 13 h à 19 h

2140, rue King Est, local 114, Fleurimont, 823-2222



novopharm québec

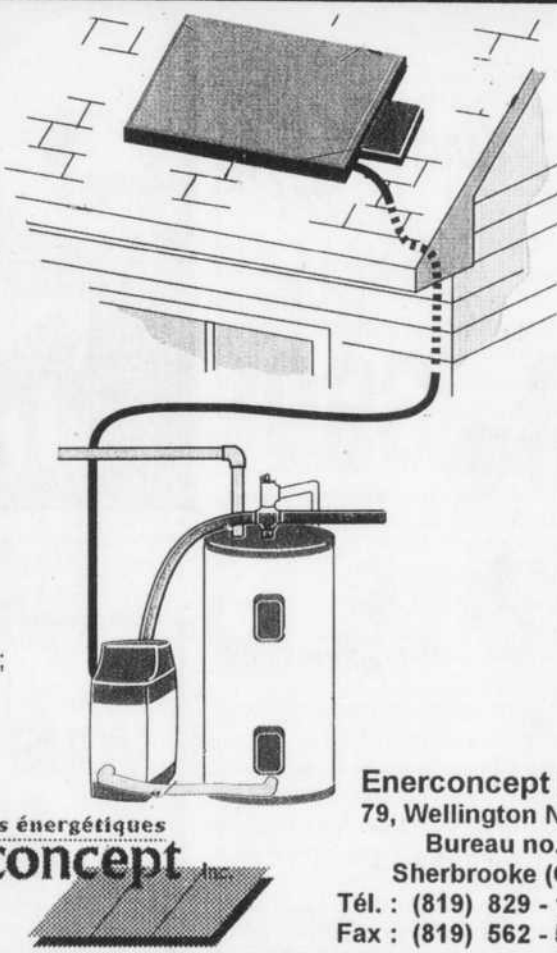
Alimage 2863

Un chauffe-eau solaire pour ma maison ou mon entreprise... un investissement écologique et rentable!

Couvre 60% des besoins en eau chaude sur l'année;
Résiste au gel;
Opère sans électricité;
Installation simple et facile;
Garantie 5 ans.

Subvention de 25% pour les entreprises :

- Résidences et foyers;
- Restaurants;
- Buanderies;
- Fermes;
- Centres sportifs;
- Hôtels, motels;
- Piscines...



Solutions énergétiques
Enerconcept inc.

21695

Enerconcept inc.
79, Wellington Nord,
Bureau no. 203
Sherbrooke (Qué.)
Tél. : (819) 829-1690
Fax : (819) 562-5578

NOUVELLE ADMINISTRATION

LE PLUS GRAND CHOIX...

les plus bas

PRIX!

WINDSTAR LX 2000

- 4 portes
- régulateur de vitesse
- volant ajustable
- 7 passagers
- porte-bagages

249\$ /mois*



36 en stock

WINDSTAR LX

- 4 portes
- climatiseur
- vitres électriques
- verrouillage électrique

22 800\$ Rabais de 4 915\$

FORD F150 XLS 4X4

- cabine régulière
- 4 x 4
- V8 de 4,6 litres
- transmission automatique
- roues aluminium
- groupe remorquage

25 900\$ ou 406\$ /mois*



Rabais de 5 828\$

FORD F150 XLS 4X4

- cabine allongée
- climatiseur
- V8 de 4,6 litres
- roues aluminium
- sièges capitaine

30 500\$ ou 464\$ /mois*

Rabais de 6 701\$



FORD F150 XL (stock #564)

- transmission manuelle
- cabine simple
- boîte allongée
- V6 de 4,2 litres
- 4 x 2

18 888\$

29 CAMIONS

F150 en inventaire

Rabais de 3 530\$

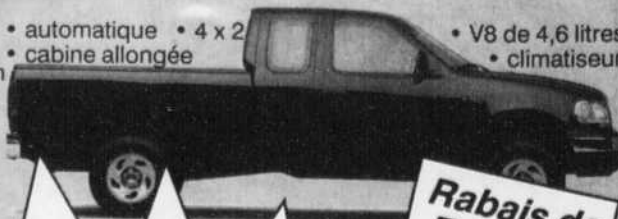
ou 305\$ /mois*

FORD F150 XLS (stock #652)

- automatique
- 4 x 2
- programmeur de vitesse
- roues aluminium
- cabine allongée
- V8 de 4,6 litres
- climatiseur

26 000\$

ou 394\$ /mois*



Rabais de 5 721\$

LE NOUVEAU

Magog Ford
(2000) inc.

2000, rue Sherbrooke, Magog, 843-3673

Illustrations à titre indicatif. Tout rabais entévié. * Bail 36 mois /60 000 km inclus. Comptant de 1500\$ ou échange équivalent. 0,08\$/km excédentaire.



Luc LAROCHELLE

Sherbrooke

Allô, ici la Terre! La Cité des rivières, un projet de haute voltige sur papier et dans le discours de ses promoteurs, est descendu des nuages et a atterri dans les rues de Sherbrooke cette semaine.

Les premières séances de consultation publique sur la Cité des rivières opposent la vision collective à la perception individuelle. Les citoyens veulent de la verdure et des aménagements simples. Il n'y a qu'une seule façon pour les élus de répondre à ce désir : générer suffisamment de revenus pour payer une fois la facture pour les réaliser et chaque année pour les entretenir! C'est le premier compromis auquel il faut parvenir.

L'approche intelligente et respectueuse pour mettre en valeur le Domaine Howard est un débat qui ne date pas d'hier. Il remonte aussi loin qu'en 1941. Les membres du conseil municipal d'alors avaient d'ailleurs refusé d'acheter la luxueuse propriété, jugée trop coûteuse à entretenir. La transaction a finalement été conclue en 1962, mais déjà en 1971, les élus cherchaient des revenus pour amortir les dépenses.

Le Domaine Howard symbolise Sherbrooke et son passé, la générosité d'une famille qui, malgré sa richesse, ouvrait ses fastes jardins à la population même du temps où elle l'habitait la propriété. Pour habiter fidèlement l'esprit de la famille Howard, la ligne de conduite est facile à tracer: horticulture et accessibilité.

L'idée de colorer de fleurs et de faire jaillir l'eau autour des bâtiments de prestige va de soi. Sherbrooke a l'emplacement et l'expertise pour faire des Jardins du Domaine Howard un site touristique d'envergure, s'inscrivant dans le courant botanique en vogue à travers le monde.

Accessibilité n'étant pas nécessairement synonyme de gratuité, s'opposer à une tarification juste pour défendre un principe porte un regard obtus sur la valeur d'un site et sur son véritable potentiel. Le Domaine Howard a la distinction d'un parc qui mérite des aménagements de qualité supérieure. Que la Ville nous en donne pour notre argent et les citoyens acceptent de payer. Y compris les Sherbrookoïses qui bénéficieraient d'un tarif réduit, comme

Un projet de haute voltige

Allô, ici la Terre!

cela se fait dans plusieurs villes du Québec pour les attraits municipaux.

Il n'est par contre pas étonnant que les citoyens s'élèvent contre certaines activités commerciales projetées au Domaine Howard. Le restaurant n'est pas dans la cuisine de l'ancien Premier ministre canadien au lieu historique Louis Saint-Laurent de Compton, les bistros, les terrasses et les auberges rustiques ne sont pas au milieu des Plaines d'Abraham dans le Vieux-Québec.

Hormis au Pavillon des patineurs -qui servirait aussi de bâtiment d'accueil à l'entrée du site en été-, où il serait utile et logique d'avoir un casse-croûte, le restaurant haut de gamme et les suites luxueuses n'ont pas leur place dans le Domaine Howard.

Qu'on y serve le thé à l'anglaise, comme au Musée Uplands de Lennoxville, ou que la serre du Pavillon 2 devienne une terrasse pour des rafraîchissements passe encore. Pour le reste, il serait plus logique de descendre vers le centre-ville ou encore vers les nouveaux commerces que la Ville prévoit le long du parc Jacques-Cartier.

1962, année de l'acquisition du Domaine Howard, nous ramène à un autre fil conducteur de l'histoire à Sherbrooke. Au mois de janvier 1962, l'administration du maire Armand Nadeau a refusé, sans commander d'analyse administrative, qu'un édifice à bureaux soit érigé à l'intersection des rues King et Esplanade. «Pour conserver la vue qu'elle présente aux visiteurs», lit-on dans l'article de *La Tribune* qui rapportait la nouvelle.

Quarante ans plus tard, la stratégie de développement proposée est d'empiler des structures de béton sur cinq ou six étages à la décharge du lac des Nations pour attirer le tourisme! Des citoyens ont relevé l'incongruité cette se-

maine : la Ville veut acquérir l'édifice Gabr, construit sur pilotis à l'extrémité nord de la rue Wellington nord, pour rendre la rivière Magog aux citoyens mais autorisera la construction d'un Pavillon thématique, d'un hôtel, d'un immeuble à bureaux et des condos sur le bord du lac...

Les professionnels s'arracheront sans doute les locaux disponibles, les gens à l'aise seront intéressés à s'acheter une vue sur le lac pour suivre le déclin du soleil jusque derrière la silhouette du Mont Orford. Tout cela est logique sur le plan économique, mais ce plan de développement ressemble-t-il aux aspirations de Sherbrooke et de sa population?

Si au moins on pouvait placer le Pavillon thématique dos à la voie ferrée, pour laisser un peu de verdure au coin King-Belvèdère et pour qu'il serve d'écran pour cacher la rouille, la suie et le laisser-aller dans les cours des industries, s'il y avait moins de fla-fla (comme le promontoire à l'extrémité de la rue Vimy, un endroit déjà surélevé), si le décor restait plus vert, le bleu de l'eau serait aussi beau qu'autrefois. Et le resterait pour les générations futures.

En cherchant à marier les époques, dans leur trilogie du passé (édifice Paton), du présent (édifice du Sherbrooke Trust) et du futur (pour évoquer le modernisme) les architectes ont dessiné des pavillons qui ont l'allure d'une macédoine de lé-

gumes cimentés avec du beurre d'arachide. Ce n'est pas le visage de Sherbrooke.

Sherbrooke, c'est l'Hôtel de ville, la Cathédrale, la Paton, le Domaine Howard, le couvent des Petites sœurs de la Ste-Famille, la Kayser qui sera bientôt restaurée. Au carrefour des rivières Massawipi et Saint-François, se dresse fièrement l'Université Bishop's. Voici Sherbrooke. Sa communauté. Et sa Cité des rivières.

Quand on s'accroche à ses racines, quand on cite la clairvoyance des visionnaires qui nous ont légué un riche héritage sur lequel asseoir le futur, quand on se propose de miser sur l'attrait d'une vieille gare et sur les trains touristiques pour nous amener du Vieux-Montréal au Vieux-Québec en passant par Sherbrooke, quand on songe à projeter des spectacles de sons et lumières sur les parois des

rochers que l'eau à mis des dizaines de milliers d'années à sculpter, les artifices de l'espace polluent le décor.

Montréal renaît grâce à sa Cité du multimédia... développée dans les vieilles usines désaffectées. Qu'on essaie pas de nous vendre les toits ondulés et les boules de verre comme un signe de modernisme. Ils ont plutôt pour effet de nous voir croire à des préoccupations un peu trop artificielles.

luclaro@hotmail.com



CENTRE ÉLECTRONIQUE 2000 ENR. NOUVEAU! SERVICE À VOTRE DOMICILE

Réparation et installation
Systèmes audio Hi-Fi, magnétoscope, téléviseur, micro-ondes, antenne parabolique
Bienvenue à ma clientèle!

Pascal Boulet
propriétaire
(anciennement, technicien de Windsor Electronique)

Tél. (819) 878-3887 Sans frais: 1 877 505-3887
cnetrect2000@qc.aira.com

Blar Informatique Visitez notre site web au: www.blarinfo.com

BLAR Informatique
Fournisseur autorisé du programme du Gouvernement
Brancher les familles sur Internet (Rabais de \$500.)
Spécial Ordinateur Multimédia
500 MHz, 64 Mo, 6.4 Gig, son 16 + H-P
modem 56K, CD 44X, 1.44m, Ecran 15 po.
Financement disponible sur place à super taux

Photo non conforme
868-1400 | 60, rue Annie, Magog (par Merry nord et Valliquette)

HONDA Produits Mécaniques

Grande ingéniosité!
À partir de **399\$** modeste

2, rue Queen
L'Ami Denis LENNOXVILLE
565-1376

Riez du mauvais temps!



TENTES
A partir de **109.99\$**

MARMOT - SIERRA DESIGN - EUREKA - NORTH FACE

la randonnée

292, King Ouest, Sherbrooke, 566-8882
Coin King et Alexandre

Deux nouveaux visages chez **L'Ami Denis LENNOXVILLE**

L'ami Denis est heureux d'accueillir parmi son équipe madame Brigitte Rioux et monsieur Gilles Maheu.

Madame Rioux
est amatrice de motos depuis 6 ans. Elle possède 18 ans d'expérience dans le service à la clientèle. Elle vous guidera lors de vos prochains achats sur les produits Harley Davidson et Honda.

Monsieur Maheu
possède 21 ans d'expérience dans la vente de produits Harley Davidson. Ils se feront un plaisir de vous guider dans votre prochain achat.

HONDA
MOTOR HARLEY-DAVIDSON CYCLES

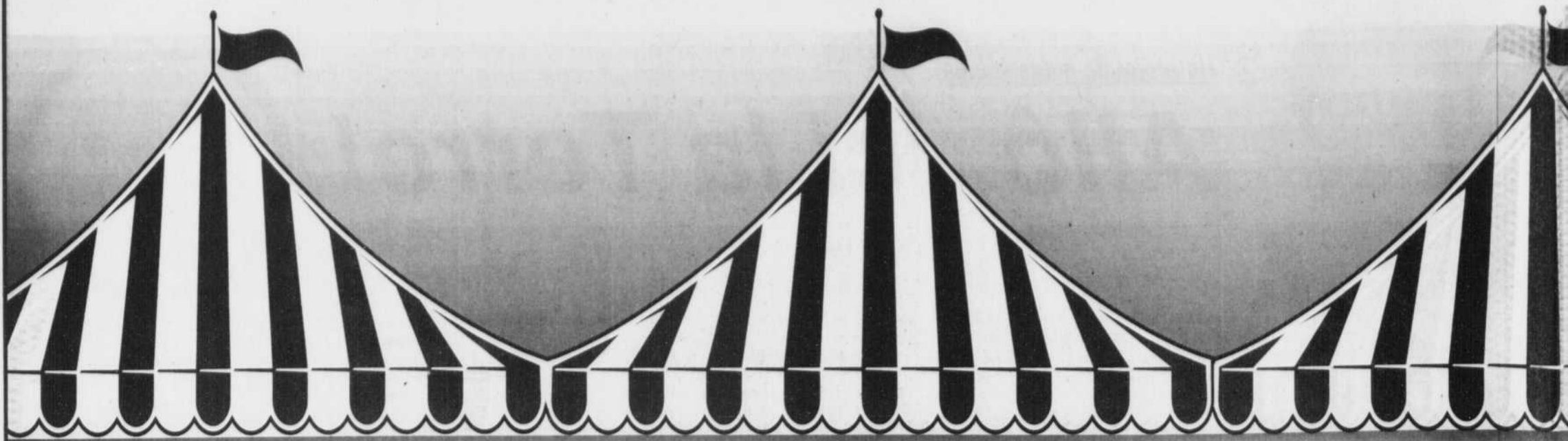
Vous pouvez les rencontrer chez **L'Ami Denis LENNOXVILLE**
2, rue Queen Lennoxville 565-1376

FOCUS 2000 3 portes

- radio am/fm/cd
- essuie-glace arrière
- banquette arrière divisée 60/40
- sièges baquets sport
- direction et freins assistés

259\$0 comptant! préparation! transport!

Disponible chez **CHAMPAGNE WINDSOR** depuis 1956
33, rue Principale Sud, Windsor 845-5432
Extérieur : 348-FORD (3673)



750 VÉHICULES DE TOU

CE SAMEDI ET

de 9 h à 17 h

BEAU TEMPS • MAUVAIS TEMPS

**AUTORISÉS PAR LES
MANUFACTURIERS**

- Taux de financement : 0%
- Rabais vérifiés jusqu'à 24%
ou 7 900 \$ **PAR** véhicule
- Liquidation systématique
d'automobiles / camions
en provenance des 4 coins
du monde

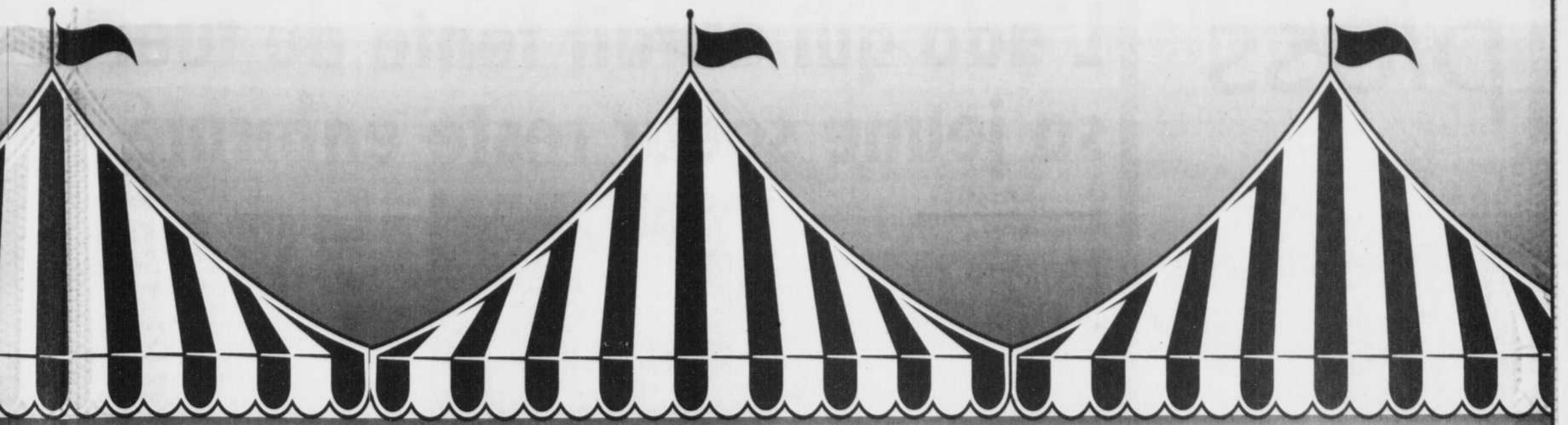
SUR PDSF. MODÈLES SÉLECTIONNÉS. QUANTITÉ LIMITÉE. DÉTAILS SUR PLACE.

**LA PLUS
VENTE AU
AU Q**

**LES TERR
Rock**

DE MONTRÉAL • GRANBY • STE HYACINTHE
Autoroute 10, sortie Sherbrooke, autoroute 410, sortie Rock Forest

4857, BOULEVA



TOUTES MARQUES LIQUIDÉS

TOUT DIMANCHE

17h

TEMPS • SOUS LE CHAPITEAU

**LA GRANDE
AUTOMOBILE
QUÉBEC**

ROCK FOREST

**RASSES
Forest**

EVARD BOURQUE

**AUTORISÉS PAR LES
MANUFACTURIERS**

- Garantie 10 ans / 200 000 km
- Changements d'huile / filtre jusqu'en 2004
- Évaluation à la hausse de votre usagé

SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS

DE QUÉBEC • DRUMMONDVILLE • VICTORIAVILLE
Autoroute 55, sortie Sherbrooke, autoroute 410, sortie Rock Forest

pluss

de rabais

29,99\$

SHORT
DE PLAGE
(POUR FEMME)
COTON NYLON2 POUR
20\$

CAMISOLE

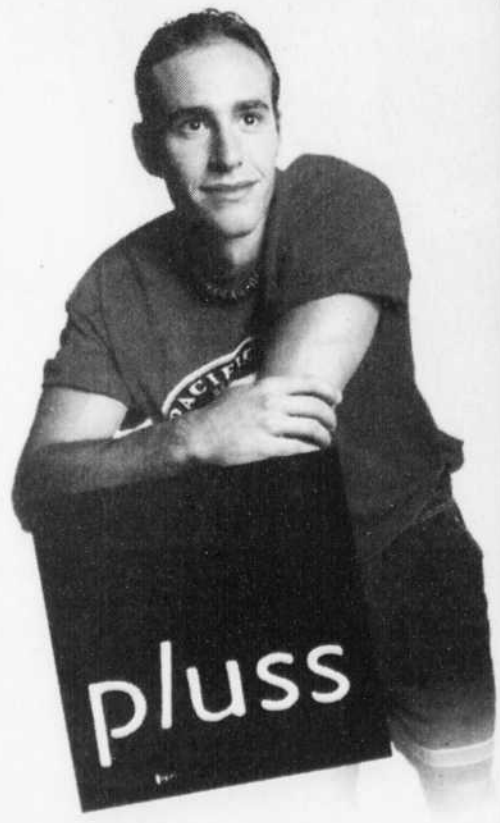


19,99\$

ROBE SOLEIL



5\$

T-SHIRT
(POUR HOMME)
À L'ACHAT
D'UN SHORT
CHOIX VARIÉÀ PARTIR DE
29,99\$SHORT
(POUR HOMME)
CHOIX VARIÉ

Mieux vaut pluss

SHERBROOKE

[Carrefour de l'Estrie, Galeries Quatre Saisons, Place Belvédère]
ROCK FOREST • MAGOG • COATICOOK • EAST ANGUS
DRUMMONDVILLE • ARTHABASKA • GRANBY

L'ado qui aurait tenté de tuer sa jeune soeur reste enfermé

Charlaine LAPLANTE

Drummondville

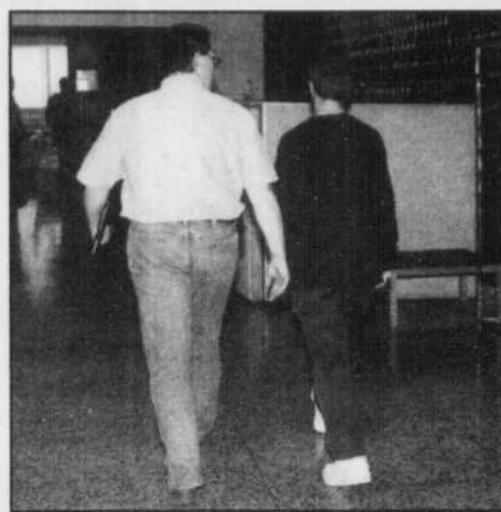
L'adolescent de 14 ans qui aurait ligoté sa petite soeur de 7 ans, tailladé la petite culotte de sa victime avec un exacto puis tenté de l'étrangler avant de mettre le feu à la résidence familiale, le 3 mai dernier, demeurera détenu préventivement dans un centre pour jeunes contrevenants dans l'attente de son procès fixé pour la forme au 5 juillet prochain.

C'est ce qu'a décidé, sans hésitation, le juge Michel DuBois, du Tribunal de la jeunesse, hier après-midi, au terme d'une longue enquête sur détention de trois heures.

Des accusations de tentative de meurtre et d'incendie criminel pèsent contre le jeune garçon, deux crimes qui, commis par un adulte, peuvent mériter la prison à vie.

Le magistrat devait donc décider si le jeune devait demeurer détenu et le cas échéant l'endroit de la détention.

L'adolescent qui est en centre d'accueil depuis le 5 mai dernier refusait de retourner chez ses parents, pour une raison qui a surpris le juge et l'enquêteur, qui n'en avaient jamais

Photo La Tribune, Jean-Guy Fréchette
Le jeune garçon est, au dire du juge, «une bombe ambulante».

entendu parler.

De fait, un témoignage a révélé qu'il aurait été battu par ses parents et qu'il ressent toujours de la peur envers eux. Il semble qu'il aurait été malmené pour la dernière fois peu de temps avant les événements qui lui sont reprochés.

L'avocat du jeune, Me Yvon Garneau, souhaitait pouvoir convaincre le juge que son client pouvait résider chez sa tante paternelle, contre le gré de ses parents, en attendant son procès.

Ainsi, la femme, une ex-danseuse qui vit avec le co-propriétaire d'un commerce de prêt sur gage, est venu témoigner en décrivant le rôle important qu'elle a toujours joué dans la vie de son neveu.

Puis, le garçon, anxieux, a été appelé à la barre. Beaucoup des questions qu'il lui ont été adressées de la part des deux procureurs sur sa médication : ritalin et clonidine.

Le policier René Roux, du Service de la sécurité publique de Drummondville, a ensuite relaté les faits et les informations

obtenus par son enquête. Des éléments nouveaux ont alors été révélés.

«Pendant sa fuite, il s'est introduit par effraction dans le commerce de son père pour y voler de l'argent, soit environ 600 \$. Puis, le jeune a effectué des dépenses comme l'achat d'un Gameboy», a-t-il indiqué.

La seule hypothèse avancée par l'enquêteur quant au motif des crimes commis est justement une affaire de jalousie par rapport au Gameboy qui appartenait à la jeune soeur.

Le juge DuBois a, de toute évidence, trouvé cette théorie un peu simpliste pour expliquer des actes aussi graves.

Une motivation inconnue

Les motivations profondes du jeune demeurent donc tout à fait inconnues.

La psychoéducatrice du centre d'accueil a ensuite décrit les comportements de l'adolescent. «Il se referme quand il a des frustrations. Il veut toujours tout contrôler sinon il a des réactions excessives. Il a aussi une méfiance excessive. De plus, parfois, il perd le contact avec la réalité. Il est agressif envers les adolescents plus jeunes que lui. Puis, il réagit plus fortement à l'autorité des femmes», décrit-elle sommairement.

Le jeune ayant été pris à faire des noeuds dans ses draps, les autorités du centre d'accueil ont craint qu'il se suicide, surtout qu'un autre garçon de 15 ans s'est pendu dans le même centre le 22 mai dernier.

«L'accusé est totalement imprévisible. On ne comprend pas tes agissements et tu ne te comprends pas toi-même. Tu es dangereux pour la société et pour toi-même. En fait, tu représente un gros point d'interrogation. La décision que tu demeures détenu coule comme de l'eau de source. Tu es une bombe ambulante», a finalement affirmé Michel DuBois.

En plus de requérir impérativement de l'aide spécialisée, le juge a demandé que des services scolaires et médicaux adéquats soient donnés au garçon.

«Je pense exactement comme le juge. Ce n'est pas de l'envoyer chez Pierre Jean Jacques qui va régler son problème. Nous, on est content qu'il reste où il est», a commenté le père de l'adolescent, à la sortie de la salle.

Le 28 juin, l'accusé rencontrera de nouveau le psychiatre Pierre Gagné.

CLINIQUE DENTAIRE Duquette, Faubert & Weldon



Une équipe à votre service...

Dentistes : Dr Pierre Massicotte & Dr Mathieu Faubert
Assistante : Carole Couture Hygiéniste : Louise Roy

Secrétaires : Marie-Paule Melançon & Francine Faubert

Transfert de pratique

Dr Faubert assurera le suivi des dossiers du Dr Massicotte

Nouveaux patients et urgences acceptés

Horaire variable pouvant accommoder notre clientèle

234, rue Dufferin, bureau 333, Sherbrooke J1H 4M2

(819) 565-4132

23148

Meubles Gober

en collaboration avec

Meubles Dupuis et Fils,

de Coaticook

vous invite à la

Grande vente d'usine

à prix d'usine!

les
15-16 juin
de 9 h à 17 h

Miroir
Lit jumeau
Table de nuit
Commode 4 tiroirs
Bureau de travail
Coffre à jouets
Table à langer
Bibliothèque
Armoire

Meubles en érable

(Quantité limitée)

Payez et emportez
ou profitez de notre service de
LIVRAISON

Profitez de la *vente trottoir*
pour voir la qualité de ces meubles!
au 45, Main Ouest, à Coaticook



Au 80, Ave. de la Gravière

(En face des ateliers municipaux)

Coaticook (819) 849-6337

MasterCard

VISA

accord D

In Québec

23429

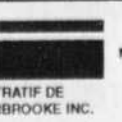
LES FAUCHEURS DE MARGUERITES

Grand rassemblement annuel des aviateurs de loisirs de l'Est du Canada 17 et 18 juin

EXPOSITION D'AVIONS

ENTRÉE GÉNÉRALE (auto)
5 \$ par personne / Enfant moins de 12 ans : gratuit
RESTAURANT • MECHOUÏ (samedi soir)

AÉROPORT DE SHERBROOKE

TOURS D'AVION
DISPONIBLES

23343

FAITS DIVERS

Il obtient sa liberté provisoire

Sherbrooke (psj) - Accusé de tentative de meurtre et de voies de fait graves en blessant, Michael Ford, âgé de 21 ans, a recouvré sa liberté moyennant un cautionnement et le respect de diverses conditions.

Il est soupçonné d'avoir poignardé Benoît Lamontagne à quatre reprises le samedi 20 mai dans la ruelle Whiting, dans le centre-ville de Sherbrooke.

L'accusé avait subi deux évaluations avant d'enregistrer un plaidoyer de non culpabilité aux accusations portées contre lui.

La Cour a fixé au lundi 12 juin l'étape de l'enquête préliminaire et de la communication de la preuve.

On devait apprendre hier que la victime, M. Lamontagne, a reçu son congé de l'hôpital mais qu'il devra vivre une convalescence de trois mois avant de reprendre ses activités normales.

Les coups de couteau avaient été portés au torse et à un bras.

Des pièces d'autos volées

Deauville - Les patrouilleurs du Service de police de la région sherbrookoise se sont rendus dans un chemin de bois donnant sur le chemin Laliberté Sud, dans les limites de Deauville, pour y découvrir des pièces de véhicules.

Il semble qu'une voiture Honda Civic 1998, volée le 13 mai à Montréal, avait été entièrement démontée sur place et qu'il ne restait plus qu'à la remonter.

D'autres pièces que l'on croit être celles d'une minifourgonnette Dodge indiqueraient que le véhicule avait été découpé ailleurs avant que les pièces ne soient transportées dans le chemin de bois.

Les enquêteurs devront effectuer diverses vérifications avant de savoir quelle est la provenance de la minifourgonnette.

Pour le moment, on n'a signalé aucune arrestation dans cette affaire. Il faudra attendre quelques jours avant de savoir si l'enquête amènera les policiers vers des suspects.

Avec le nombre de véhicules qui sont volés au Québec et ici en région, il faut s'attendre à en découvrir un peu partout et dans les endroits les plus singuliers.

C'était bien de l'huile de cannabis

Sherbrooke - Le jeune couple qui a subi des brûlures lors de l'explosion d'un contenant, jeudi, rue Jetté, à Fleurimont, était à fabriquer de l'huile de cannabis quand l'incident est survenu un peu avant l'heure du midi.

La jeune femme, âgée de 21 ans, a été brûlée à un bras mais elle a obtenu son congé de l'hôpital le même jour. Les enquêteurs du Service de police de la région sherbrookoise l'ont rencontrée après sa sortie de l'hôpital.

Quant au jeune homme, âgé de 23 ans, il repose toujours au Centre des grands brûlés. On croit que 40 pour cent de la surface de son corps a été brûlé.

Lorsque le contenant a pris feu, il l'a ramassé pour le jeter par la fenêtre et c'est sans doute ce geste qui lui a coûté les multiples et graves brûlures.

Peu importe si des accusations sont portées - il y en aura sans doute - la véritable punition, les deux jeunes gens l'ont déjà subie.

Deux arrestations ont ponctué la nuit

Sherbrooke - Les patrouilleurs du SPRS ont procédé à deux arrestations dans la soirée et la nuit de jeudi à hier.

Il s'agit de deux hommes, l'un âgé de 23 ans et l'autre, de 35 ans.

Le premier, bien connu des policiers, aurait harcelé quelqu'un au téléphone et lui aurait également proféré des menaces de mort. Le second se trouvait en état de bris d'engagement pour s'être trouvé trop près d'un territoire où le tribunal lui a interdit de mettre les pieds.

Hier matin, les policiers complétaient les procédures en vue de la comparution de ces deux individus devant la Cour du Québec.

Un sursis d'un an accordé à Lise Bellehumeur

□ Elle pourra continuer d'enseigner la musique à l'école secondaire La Ruche de Magog

Gilles DALLAIRE

Magog

Lise Bellehumeur pourra continuer d'enseigner la musique à l'école secondaire La Ruche de Magog.

Du moins durant la prochaine année scolaire: le ministre de l'Éducation, M. François Legault, a accepté de lui laisser un an pour trouver, de concert avec la Commission scolaire des Sommets et

celles que doit maintenant faire tout futur professeur de musique.

«Je vais également demander que mon travail en tant que professeur de musique soit évalué sur le plan pédagogique étant donné qu'un étudiant en musique qui se destine à l'enseignement doit aussi faire des études en pédagogie. Si l'évaluation est positive comme je suis convaincue qu'elle le sera, je souhaite être autorisée à continuer d'enseigner tout en complétant ma formation universitaire à temps partiel au lieu d'être obligée de

faire des universitaires à temps plein durant quatre ans», a-t-elle souligné.

Les problèmes de Mme Bellehumeur viennent d'une part de ce qu'elle ne détient pas de diplôme

universitaire en enseignement et d'autre part de ce que les cours universitaires qu'elle a suivis ne font plus partie du programme d'études des futurs professeurs de musique.

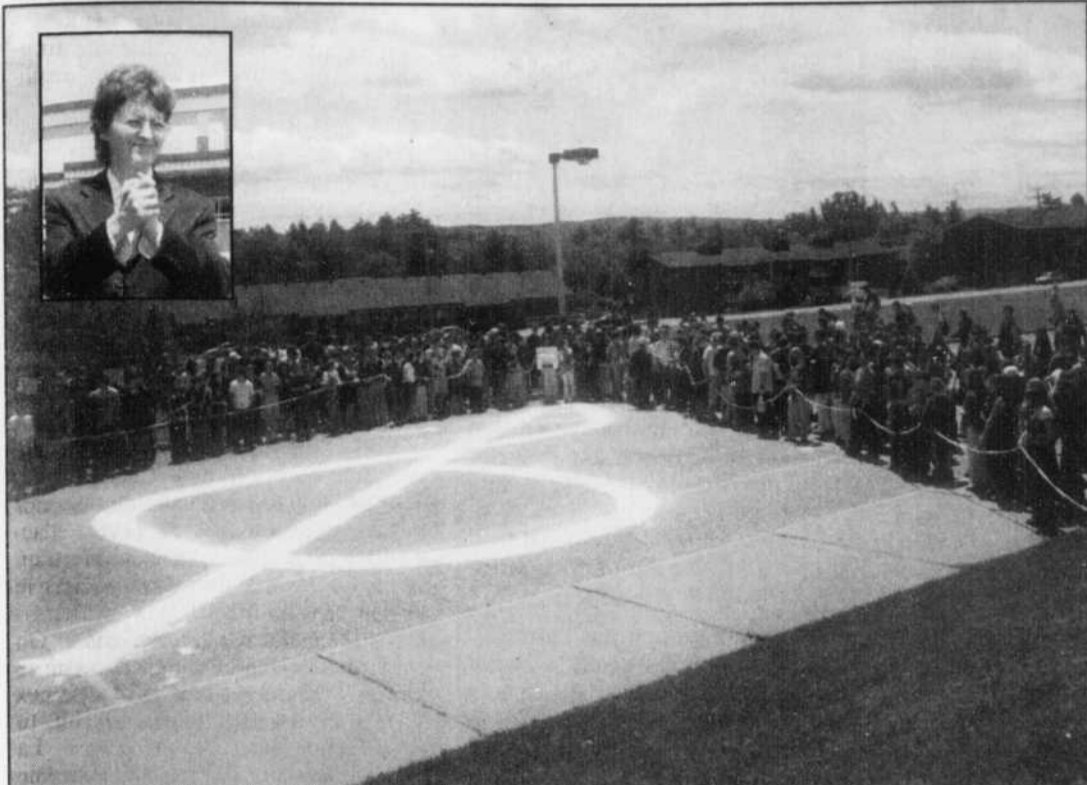


Photo La Tribune, par Gilles Dallaire

Les étudiants de l'école secondaire La Ruche ont manifesté dans le calme autour d'une gigantesque clé de sol pour montrer leur appui à leur professeur de musique, Mme Lise Bellehumeur, qui aurait été licenciée à la fin de l'année scolaire si le ministre de l'Éducation, François Legault, ne lui avait pas accordé in extremis un sursis d'un an.

une université, une façon de compléter la formation universitaire dont elle a besoin pour être reconnue habile à enseigner cette matière.

Mme Bellehumeur qui, il y a quelques jours, avait été officiellement informée que le contrat qui la lie à la Commission scolaire des Sommets jusqu'au 30 juin ne serait pas reconduit a été sauvée par la cloche, c'est le cas de le dire: ce n'est qu'hier matin que M. Legault a fait savoir qu'il lui accorde un sursis.

La décision du ministre de l'Éducation a fait pousser des soupirs de soulagement aux élèves et aux collègues de Mme Bellehumeur. Même si elle a été connue au milieu de l'avant-midi, elle n'a pas empêché la tenue d'une manifestation dans la cour de l'école à l'heure du dîner. Cependant, plutôt que de donner lieu à des protestations, la manifestation qui s'est déroulée dans le plus grand calme a fourni aux élèves et aux enseignants l'occasion de montrer leur estime et leur attachement à Mme Bellehumeur.

La nouvelle de son licenciement imminent avait causé une vive consternation non seulement à l'école secondaire La Ruche où elle enseigne la musique depuis 13 ans et où elle est reconnue comme une enseignante compétente et dévouée mais aussi dans le milieu où elle jouit d'une haute estime. De nombreux parents avaient dénoncé ce licenciement, le qualifiant d'injuste et d'injustifié, et avaient exigé qu'elle soit dispensée de l'obligation imposée à tout enseignant d'être titulaire d'un diplôme universitaire, la Commission scolaire des Sommets elle-même avait intercedé en sa faveur et le député libéral d'Orford, M. Robert Benoit, avait demandé à M. Legault de tout faire pour qu'elle conserve son poste tout au moins le temps qu'une façon de lui permettre de combler les supposées lacunes de sa formation universitaire puisse être trouvée.

Mme Bellehumeur s'est dite soulagée que M. Legault lui ait accordé un sursis. «J'aurais été très peinée d'être forcée de quitter mon poste car je sais fort bien que je n'aurais pas pu le ravoire une fois complétées les études universitaires qu'on exigeait que je fasse», a-t-elle commenté en révélant qu'elle a été très touchée par l'appui que le milieu lui a donné.

Elle a ajouté que, dès la semaine prochaine, elle entrera en contact avec les universités québécoises pour savoir si et dans quelle mesure les études universitaires en musique qu'elle a faites à Montréal et à Berkeley au début des années 1980 pourraient tenir lieu de

La boutique
LES
GRÂCES
DU
CIEL

Tailles 10 à 24
843-8282

40, rue Principale Ouest, Magog

Notre antenne est capable d'en prendre!

À chaque télé son récepteur.

Un système Star Choice avec un récepteur Navigo 401 de base ou 410 : **199\$***

avec deux récepteurs Navigo 401 de base ou 410 : **398\$****

Obtenez un crédit de 100 \$ de programmation* sur le système Navigo 401 de base, ou 410 quand vous vous abonnez au forfait Nickel, Platine ou Diamant, et 5 films de télé à la carte instantanée gratuits (Canal Indigo ou Viewer's Choice)†.

Si vous achetez un deuxième récepteur Navigo 401 de base ou 410, vous obtenez en plus une remise postale de 50 \$**.

Notre antenne est aussi capable d'en donner!

- Star Choice, la télé numérique par satellite la plus avancée sur le marché vous en donne encore plus :
 - première entreprise à vous offrir dès maintenant la télévision haute définition
 - 90 nouveaux canaux dès octobre
- capacité de capter des satellites multiples dès l'automne
- migration dans les prochains mois sur F1, le satellite commercial le plus puissant au monde

Star Choice vous garantit toute la programmation que vous voulez ou vous rembourse au bout de 30 jours*.

ESSAI DE **30 JOURS** SANS OBLIGATION



STAR CHOICE
NOTRE TÉLÉ, C'EST D'ABORD LA VÔTRE.
1 888 564-STAR www.starchoice.com

Journée de l'Échinacée

Sébastien LAJOIE
Sherbrooke

La Société d'horticulture et d'écologie de Sherbrooke et le Comité d'embellissement de la Ville invitent les Sherbrookois à la journée de l'Échinacée, qui se tiendra au parc Jacques-Cartier, ce samedi, 10 juin, entre 10 heures et 14 heures. Des plants seront vendus sur place.

Des spécialistes de l'environnement seront également présents pour donner des conseils concernant l'utilisation de l'eau potable et de l'emploi des pesticides.

Brunelle Électronique Coaticook (819) 849-3608	Dostle Radio TV Theftord Mines (418) 335-5045	Dumoulin Magog (819) 843-6621	Jean-Marc Électronique La Mégantic (819) 583-1880	La Clef de Sol Sherbrooke (819) 562-2255	Roy Radio Magog (819) 843-2828	Satellite Plus Sherbrooke (819) 569-0202	Stereo Plus Son X Plus Sherbrooke (819) 822-3344
---	--	--	--	---	---	---	---

Dumoulin

La clef de sol

CYBERTRONIC
MARCHAND AFFILIÉ

STEREO Plus
ÉLECTRONIQUE

BRAULT & MARTINEAU

Cette offre se termine le 30 juin 2000 et s'adresse exclusivement aux nouveaux abonnés résidentiels de Star Choice et est valable au Canada seulement. *Uniquement à l'achat d'un forfait Nickel, Platine ou Diamant. **Cette offre est limitée à une remise par foyer par période de 12 mois. Le 2^e récepteur doit être acheté en même temps que le premier. Pour recevoir votre remise postale de 50 \$, il vous suffit de nous faire parvenir vos nom et adresse sur le coupon officiel remis à cet effet. Le coupon de remise n'a aucune valeur en argent et ne peut être transféré. Au moment de l'achat, le client doit payer le prix de détail avant remise soit 299 \$ plus taxes pour un système avec un récepteur et 548 \$ pour un système avec deux récepteurs. †S'applique aux films à prix régulier (3,99 \$) et commandés sur la télé à la carte instantanée seulement. Ces films doivent être utilisés dans les 90 jours suivant l'activation. ‡S'applique aux prix d'achat au détail en vigueur actuellement, à l'installation d'un système standard et au premier mois de programmation. Tous les détails en magasin. D'autres conditions peuvent s'appliquer. Star Choice® Le Logo Star Choice ainsi que tout autre logo ou concept comme sont des marques de commerce de Star Choice Communications Inc. et de Star Choice Television Network Incorporated.

L'archevêché ferme la paroisse Ste-Famille

□ Toutes les activités paroissiales de Richmond seront regroupées à Sainte-Bibiane

Guy MARCHAND
Richmond

L'archevêché du diocèse de Sherbrooke a annoncé la fermeture définitive de la paroisse Sainte-

Famille de Richmond, qui sera officiellement dissoute à compter du 1er janvier 2001.

C'est l'annonce qu'a faite cette semaine le vicaire général Mgr Raymond Jodoin, à la centaine de paroissiens qui avaient été conviés à une soirée d'information.

Parmi les raisons qui justifient cette décision, on a invoqué la situation financière de la paroisse qui devient de plus en plus difficile à chaque année, en raison de la diminution des revenus provenant des contributions volontaires annuelles et des coûts d'opération qui eux ne cessent d'augmenter.

Il y a également les difficultés rencontrées par l'église, notamment en ce qui a trait à l'absence de relève des prêtres. La baisse continue de la pratique religieuse ne contribue pas également à conserver la paroisse.

Le référendum

C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'un référendum sur une fusion des paroisses Sainte-Bibiane et Sainte-Famille avait été organisé à l'automne 1998. Les paroissiens s'étaient alors prononcés contre ce projet, mais avec une majorité de 9 votes seulement.

Depuis ce référendum, le dossier était en suspens et lors d'une visite à Richmond l'automne dernier, l'archevêque du diocèse de Sherbrooke, Mgr André Gaumond avait indiqué aux membres des deux conseils de fabrique, qu'une décision serait prise quant à l'avenir des deux paroisses de Richmond au cours de l'année 2000.

La décision a finalement été rendue et elle est sans appel. Ainsi, il n'y aura plus de cultes à la paroisse Sainte-Famille à partir du 1er août et après cette date, toutes les activités se dérouleront à Sainte-Bibiane.

Tous ces changements coïncident avec l'arrivée d'un nouveau curé à Richmond, en remplacement de l'abbé Yvan Lavigne qui quittera pour des nouvelles fonctions à Omerville. Le nouveau curé en place sera l'abbé Benoit Houde.

Peu surpris

Cette décision n'a pas surpris outre mesure les paroissiens de Sainte-Famille qui s'attendaient éventuellement à ce scénario.



Mgr André Gaumond

tenu de cette situation, on s'attendait un jour à une annonce de la sorte et nous allons nous soumettre à cette décision», a-t-elle ajouté.

Anglophones

Signalons également que la fermeture de la paroisse Sainte-Famille affectera grandement la communauté anglophone de Richmond et des municipalités environnantes. Cette communauté, qui bénéficiait d'une messe à tous les dimanches dans sa langue maternelle, n'aurait droit qu'à une messe par mois. C'est du moins l'information qui a été divulguée lors de la rencontre à l'église Sainte-Bibiane.

Cette «coupure» de services n'est pas sans inquiéter les membres de la communauté anglophone qui s'interrogent également sur la façon dont la nouvelle paroisse s'y prendra pour célébrer les différents sacrements en anglais (baptême, mariage, funérailles, communion, confirmation), ainsi que les communications avec le nouveau curé.

Bref, les membres de cette communauté sont inquiets et ils se proposent de demander une rencontre avec l'archevêque du diocèse, afin de trouver des pistes de solutions. Mentionnons que les messes destinées aux anglophones n'attirent pas seulement les fidèles de Richmond, mais eux également de municipalités environnantes comme St-Félix-de-Kingsey, Windsor et Danville, entre autres.

OPÉRATION «COURSE VERS L'EMPLOI»



Techniques de micro-informatique (LEA-3B)

Début des cours le 26 juin

Plus de 94 % de nos finissants ont trouvé un emploi

Premier collège à intégrer la certification Comptia A+, Network+ et Windows 2000 dans ses programmes

Le plus important collège québécois de formation en informatique, le Collège de l'Estrie affilié au collège MultiHexa vous offrent la possibilité de vous inscrire au programme de Techniques de micro-informatique dès le 26 juin 2000. Les places sont limitées.

Programme Extra

- 8 semaines d'essai
- Certification Comptia A+, Network+ et Windows 2000
- Volumes de certification
- Examens de certification
- Centre d'évaluation VUE

SOIRÉE D'INFORMATION :
14 JUIN 2000 19 h 00

EN PROMOTION POUR LE 26 JUIN 2000,
DEVENEZ INGÉNIEUR DE RESEAUX
MICROSOFT WINDOWS 2000

Autres programmes offerts :

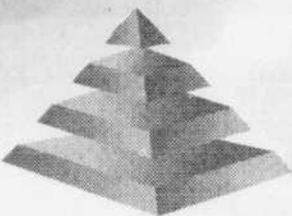
- Installation et gestion de réseaux
- Programmeur-analyste
- Actualisation en bureautique
- Perfectionnement en bureautique

37, rue Wellington Nord
Sherbrooke (Québec) J1H 5A9
346-5000

Obtention d'un (AEC) attestation d'études collégiales

23474

Vous devriez courir pour vous inscrire!



COLLÈGE DE L'ESTRIE

AFFILIÉ À TITRI-MULTIHEXA



Comptia A+ Network+

Authorized Academic Training Provider

Obtention d'un (AEC) attestation d'études collégiales

Recherche pour des agressions sexuelles

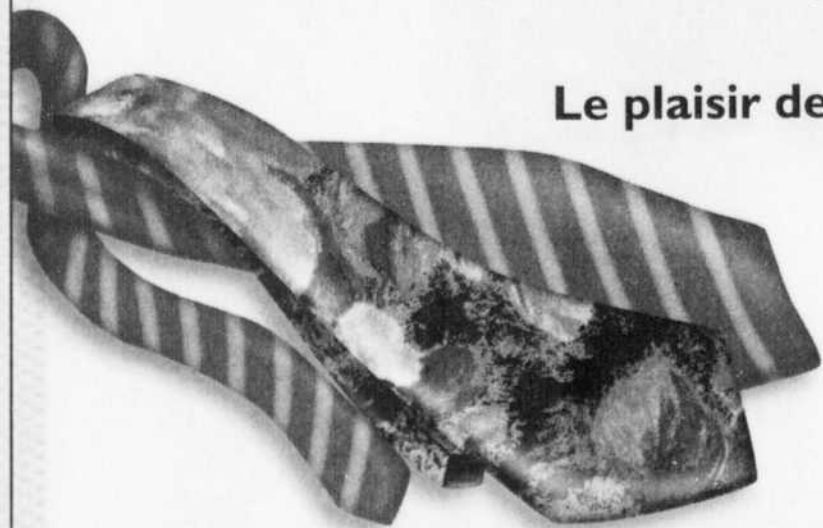
Le Service de police du Canton de Granby recherche Claude Morin, 33 ans, mesurant 1m80 et pesant 80 kilos. Il a les cheveux bruns et les yeux verts. Il fait l'objet de plusieurs mandats relativement à des agressions sexuelles. Son dernier domicile connu était à Saint-Élie-d'Orford. Toute information à son sujet peut être transmise au Service de police du Canton de Granby, au (450) 375-1525 ou à tout autre service de police.



CANTON GRANBY
106 30 30 600 600



Du 7 au 18 juin, pour la fête des Pères, obtenez
10 % de rabais à l'achat de 12 bouteilles de votre choix*.



Le plaisir de donner



Le plaisir de recevoir



* Offre valable sur les bouteilles de 750 mL et plus. Titulaires de permis et comptoirs de vins en vrac exclus. 18 ans et plus.

www.saq.com

La modération a bien meilleur goût.

EducAlcool

23341

Marois devra démissionner, estime Charest

Michel HÉBERT

Québec (PC)

La ministre de la Santé, Pauline Marois, devra démissionner s'il est prouvé qu'elle savait que des médicaments n'étaient pas fournis gratuitement à des patients, a soutenu le chef libéral Jean Charest, à Québec, hier.

«Les demandes des provinces en santé sont raisonnables»

Norman DELISLE

Québec (PC)

Si les provinces avaient demandé à Ottawa une contribution liée à la hausse réelle de leurs dépenses de santé, ce n'est pas 4,2 milliards \$, mais 8,8 milliards \$ qu'elles auraient réclamé.

C'est ce qu'indique un rapport des ministres provinciaux de la Santé rendu public hier, après avoir été transmis au premier ministre fédéral Jean Chrétien.

Les provinces demandent unanimement le rétablissement au niveau de 1994 des paiements fédéraux en matière de santé, ce qui les hausseraient de 4,2 milliards \$. Ils réclament également l'indexation de cette somme.

«Cette requête des premiers ministres (provinciaux) est extrêmement raisonnable», mentionne le document.

En effet, si les transferts fédéraux avaient augmenté au même rythme que les dépenses provinciales au titre de la santé, ce n'est pas 4,2 milliards \$, mais 8,8 milliards \$ qu'il faudrait verser, calcule le document.

On y rappelle qu'en 1977, le fédéral assurait 27 pour cent du paiement des dépenses de santé. En 1996, cette proportion a

Le quotidien La Presse indiquait vendredi que le ministère de Mme Marois est en possession d'un rapport d'enquête et d'une lettre de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) démontrant la nécessité d'intervenir auprès des hôpitaux qui demanderaient à des patients de cancer

des os de payer eux-mêmes l'Aredia, un médicament contre la douleur. Ce médicament coûte 500 \$ par prescription.

En renvoyant leurs patients aux pharmaciens ou aux CLSC, les hôpitaux refilent aux assureurs privés et au régime public d'assurance médica-

ments des coûts qu'ils devraient assumer. C'est contraire à la loi. En mai dernier, les libéraux avaient démontré que des femmes atteintes du cancer du sein ou des ovaires étaient aussi victimes d'une telle pratique.

Jugeant ces «informations extrêmement graves», Jean Charest est revenu en catastrophe de Chandler, en Gaspésie, pour exiger de Mme Marois le dépôt des documents de la RAMQ.

«C'est impossible de croire qu'un ministre ne pouvait pas savoir. Si elle le savait, elle a menti en disant le contraire. Si elle ne le savait pas, c'est qu'elle n'a pas le contrôle de son ministère. De toute façon, elle a brisé le lien de confiance avec la population et doit démissionner», a déclaré M. Charest.

Depuis Toronto, où elle participait à une Conférence fédérale provinciale Mme Marois a déclaré hier à La Presse canadienne qu'elle avait nullement l'intention de démissionner.

Elle a expliqué qu'une confusion a pu naître du fait que l'Aredia était disponible uniquement en établissement avant d'être, par la suite, disponible pour les malades ambulatoires. Des patients auraient pu aussi être traités injustement parce que certains professionnels étaient mal informés de la situation. «Si des corrections doivent être apportées, elles le seront. Si des erreurs ont été commises, elles seront corrigées», a ajouté Mme Marois en déplorant le «manque de courage» des libéraux qui soulèvent ces questions en son absence.



Jean Charest considère que Pauline Marois, devra démissionner s'il est prouvé que des médicaments n'étaient pas fournis gratuitement à des patients.

Les SPÉCIAUX DU VÉGÉTARIEN vous sont maintenant offerts dans La Tribune du SAMEDI à toutes les semaines.

été graduellement réduite à 16 pour cent, soit une chute de plus de 40 pour cent.

En 1999, Ottawa a annoncé un léger rétablissement de ses transferts pour deux ans. Mais il s'agit d'une hausse ponctuelle, «qui empêche les provinces d'effectuer une planification stratégique à moyen terme dans le secteur de la santé», explique le document.

Le bilan tracé par les provinces fait état également que les coûts de santé vont augmenter de cinq pour cent par année au cours des prochaines 27 années, pour une croissance totale de presque 250 pour cent d'ici l'an 2026.

La croissance de la population, son vieillissement et l'inflation sont les trois principales raisons de cette augmentation.

«Les provinces ne peuvent soutenir seules les pressions sur les coûts. La viabilité du système requiert un engagement financier du fédéral et une restauration immédiate, inconditionnelle et entière du transfert canadien en matière de santé», poursuit le document.

«Les provinces lancent un signal clair qu'elles ont la volonté de travailler avec le gouvernement fédéral pour satisfaire cette priorité des Canadiens», conclut l'étude.

Dans la lettre qui accompagne le document, le premier ministre du Québec et président pour cette année de la Conférence des premiers ministres provinciaux, Lucien Bouchard, écrit à son homologue fédéral Jean Chrétien que ce document apportera «une contribution importante» lors de la rencontre des provinces en août à Winnipeg et pour la conférence fédérale-provinciale de l'automne prochain.

LA FRUITERIE - LE VÉGÉTARIEN

C'est naturel

Magog
Victoriaville
Trois-Rivières
Cap-de-la-Madeleine

50, boul. Jacques-Cartier Nord, Sherbrooke
777, King Est, Sherbrooke

Heures d'ouverture
9h à 21h Lundi au vendredi
8 1/2h à 18h Samedi
9h à 18h Dimanche

Spéciaux en vigueur du samedi 10 au vendredi 16 juin 2000

Droit réservé de limiter les quantités.

- 99¢ /lb ou 2,18 /kg** Raisins verts SANS PÉPINS, Produit de la Californie
- 2.99 /lb ou 6,59 /kg** Cerises, grosseur 12 rangs, Produit de la Californie
- 39¢ /lb ou 86¢ /kg** Melon d'eau SANS PÉPINS, Produit de la Floride
- 79¢ chacune** Mangue, grosseur 12, Produit du Mexique
- 99¢ chacune** Poire japonaise, grosseur 14, Produit du Chili
- 99¢ /lb ou 2,18 /kg** Pommes Granny Smith, grosseur 113, Produit des États-Unis
- 75¢ 354 ml** Jus de fruits pétillant, saveurs variées
- 4/99¢** Tomates rouges de serre, grosseur 45, Produit de l'Ontario - Canada #1
- 1.99 /lb ou 4,39 /kg** Endives, Produit du Québec, Canada #1
- 99¢** Brocoli, grosseur 18, Produit des États-Unis
- 2.89** sac de 2 lb Carottes pelées, Produit des États-Unis
- 8.59** 1,89 litre Salade de fruits

ÉDITORIAL

Un dur coup pour l'amiante



Michel MORIN

«A miante. Danger» La mise en garde apparaît sur une affiche placardée à l'entrée principale d'un des pavillons du Collège de Sherbrooke. En raison de travaux d'agrandissement qui y sont effectués, des panneaux contenant des fibres d'amiante doivent être retirés des murs et des plafonds. Or, ce travail risque de laisser échapper des particules d'amiante dans l'air ambiant. Parce qu'elle a

constaté de visu la nature des travaux sans en avoir été préalablement avisée, la Commission de santé et de sécurité au travail (CSST) intervient sur le champ et boucle le pavillon III tant et aussi longtemps que les rénovations n'auront pas été complétées. Pour avoir passé sous silence la nature de ces travaux et, surtout, pour avoir ignoré le fait que des panneaux d'amiante devaient être manipulés, le Collège de Sherbrooke s'expose à une amende que lui imposera l'organisme chargé de faire respecter la santé et la sécurité au travail.

Au-delà de la partie de bras de fer que jouent la CSST et la direction du Collège de Sherbrooke en regard des travaux qui ont cours dans cet établissement d'enseignement collégial, se dresse en filigrane toute la réprobation publique se rapportant à l'utilisation de l'amiante. Tous les intervenants reconnaissent

que lorsqu'il est confiné à l'intérieur de panneaux d'isolation, l'amiante ne représente guère de danger pour la santé publique. Mais dès lors que ces panneaux sont altérés, on reconnaît également que des fibres d'amiante peuvent s'échapper et circuler librement dans l'air ambiant. C'est à ce moment que le danger devient potentiel. C'est à ce moment qu'il faut entourer le travail de la plus grande précaution pour réduire au minimum la libre circulation de la poussière d'amiante. Visible, dans le cas qui nous préoccupe, les règles élémentaires de sécurité n'ont pas été respectées et des employés ont effectivement été exposés à des poussières d'amiante.

Pour le commun des mortels, toute cette procédure entourant l'amiante peut paraître excessive. Mais si le syndrome est devenu à ce point évident, c'est que démonstration a été faite depuis des lunes des dangers que peut représenter la libre circulation des poussières d'amiante pour la santé publique. C'est d'ailleurs contre cette évidence que doivent lutter les producteurs d'amiante de notre région (Asbestos et Thetford Mines) et les parlementaires provinciaux et fédéraux soucieux de préserver ce pan de l'économie régionale durement éprouvé au cours des deux dernières décennies. Faut-il rappeler les nombreuses missions à l'étranger, particulièrement en Europe et en Asie, effectuées dans le but de sensibiliser l'opinion internationale à une utilisation sécuritaire de l'amiante pour s'en con-

vaincre.

Au moment même où la Communauté économique européenne risque de sombrer dans l'hérésie et de bannir pour tout de bon l'utilisation de l'amiante, l'incident mettant aux prises le Collège de Sherbrooke et la CSST ne peut plus mal tomber. C'est également un dur coup pour les défenseurs de l'amiante qui tentent de convaincre les gouvernements provinciaux et fédéral de mousser l'emploi de l'amiante dans la construction d'édifices publics, tout autant que son emploi dans le revêtement d'asphalte. Pas besoin d'être prophète pour comprendre que ce différend entre la CSST et le Collège de Sherbrooke sera largement diffusé sur Internet par ceux et celles qui proposent rien de moins que le bannissement total de l'amiante. Pendant qu'on s'évertue à vanter les mérites d'une utilisation sécuritaire de l'amiante d'un continent à l'autre, un organisme gouvernemental et un établissement d'enseignement collégial sont à couteaux tirés sur le sujet ici même, au Québec. Le moins que l'on puisse, c'est que l'offensive pro-amiante risque de prendre du plomb dans l'aile.

Voilà un argument de plus pour la mairesse Louise Moisan-Coulombe dans sa croisade pour changer le nom de la ville dont elle dirige les destinées!

LETTRE OUVERTE



Une valeur sûre

Depuis plusieurs années déjà, je côtoie des jeunes pour différentes raisons parce que j'ai participé moi-même, étant jeune, à divers regroupements ou associations au sein desquels j'effectuais du bénévolat. Par la suite, j'ai supervisé des groupes de jeunes.

Aujourd'hui, je coordonne encore des jeunes lors d'activités telle le Buffet des Nations, qui regroupe plus de 200 personnes bénévoles. Le Buffet des Nations est un gros souper international où l'on retrouve une quarantaine de pays différents et ce, sous un même toit. Ce souper ainsi que la soirée sont accessibles à plus de 1000 personnes. Plusieurs jeunes y effectuent des tâches diverses.

À côtoyer ces jeunes à chaque année, je constate que la jeunesse qui pousse a besoin de se sentir utile. Trop souvent, elle se demande où est sa place. Jamais nos jeunes n'ont le bon âge pour faire telle ou telle activité. Par contre, le bénévolat accepte des jeunes de tout âge. La jeunesse a besoin de vivre de belles expériences comme le bénévolat. Dans certaines écoles de notre belle région estrieenne, on retrouve un programme international. Ce dernier permet aux jeunes de découvrir un autre côté de la vie. Ce programme est très exigeant au niveau scolaire mais très enrichissant au niveau humain.

Par le bénévolat qui est intégré à leur programme de formation, les jeunes ont l'occasion d'apprendre à mieux se connaître eux-mêmes, à se découvrir des qualités personnelles, des aptitudes. Par le biais du bénévolat, on se crée de nouveaux amis qui, souvent, ont les mêmes goûts que nous. On y développe tout un réseau. Je tiens, en tant que parent, à remercier les personnes qui ont permis qu'un tel programme soit mis sur pied afin de donner la chance aux enfants plus curieux de connaître les autres cultures et d'apprendre d'autres langues. C'est un programme qui prépare les jeunes à mieux accepter les différences culturelles, à faire profiter à toute la société de leurs connaissances mais surtout de leur ouverture d'esprit. Ce goût, pour ne pas dire cet envoiement à donner de mon temps bénévolement, de m'impliquer dans mon environnement, je le considère comme une belle valeur que m'ont transmise mes parents et que je tiens à transmettre moi aussi à mes enfants.

Je tiens à remercier chaque bénévole avec qui j'ai travaillé et ceux avec qui je travaillerai au cours des prochaines années. J'espère bien que vous serez toujours là. Sans la générosité de personnes bénévoles dans une société, beaucoup de misère serait encore plus apparente.

Dany Rousseau



OPINION

Complète aberration

Je fais partie de deux conseils d'administration d'organisme à but non lucratif. Sous prétexte que nous savons bien administrer, nos sommes allouées récurrentes ne sont pas augmentées, même si elles étaient prévues dans le budget gouvernemental.

Expliquez-moi pourquoi ces

fonctionnaires refusent de remettre la somme promise en nous disant à l'an prochain. Si vous êtes déficitaires, alors nous vous remettons les sommes promises?

Est-ce cela déficit zéro? Nos employés n'ont même pas un salaire décent car les sommes récurrentes servent à peine à boucler le budget.

Aussi, j'ai bien compris, donnons des augmentations justes et raisonnables et prions pour que les fonctionnaires nous remettent les argents promis.

Adieu déficit zéro, pour être reconus, nous devrions être dans le rouge.

Yolande Mercure
Coaticook

FENÊTRE SUR LE MONDE



La Chine dans l'organisation du commerce mondial



Jean-René CHOTARD

Au mois de mai 2000 se sont produits des événements d'importance considérable. Successivement, l'Union européenne et les États-Unis ont accepté l'entrée de la Chine dans l'organisation du commerce mondial. Les conséquences, pour la

Chine, et pour la communauté internationale seront rapidement sensibles.

Bill Clinton a appelé l'entente commerciale avec la Chine «The most one sided trade deal in history». Oui, c'est bien l'accord commercial le plus unilatéral de l'histoire. D'ici à 2005, la Chine va réduire ses droits de douane de 24% à 9%; elle va éliminer ses quotas d'importation, elle va autoriser l'implantation de firmes commerciales et elle s'engage à traiter avec les banques étrangères sur le même pied que les banques chinoises.

En échange, les États-Unis ne cèdent rien en particulier. Ils abandonnent seulement la possibilité d'imposer des restrictions unilatérales sur certains produits. Comme ils le pratiquent à l'occasion contre le Canada. Pourquoi ces conditions, et surtout, pourquoi le vote de la chambre des représentants, au Capitole de Washington, a-t-il été si difficile à obtenir? Le vieux réflexe

guerre froide persiste. La Chine demeure un État dirigé par un parti communiste et, bien sûr, les défenseurs des droits de la personne trouvent beaucoup de cas d'inquiétude. Plus bizarrement, les syndicats américains ont fait de fortes représentations contre le projet. Leur but n'était pas moral; il visait à protéger les secteurs de l'économie où la concurrence chinoise ferait perdre des emplois.

Les milieux d'affaires des États-Unis ont soutenu massivement la démarche et le résultat final du vote a reflété cette différence. Le parti républicain a soutenu le projet au Capitole, 164 représentants en faveur et 57 contre. Alors que les démocrates n'ont pas suivi les directives de leur président: 73 ont voté en faveur et 138 contre.

Enjeux économiques

Du point de vue américain, la Chine représente un enjeu économique de taille. Les États-Unis sont devenus le premier client de la Chine. Ils lui achètent pour plus de 100 milliards de dollars de marchandises, et le déficit de la balance commerciale américaine avec la Chine dépasse, maintenant, celui qu'ils continuent d'avoir avec le Japon. Mais l'Amérique est intéressée par le marché chinois lui-même.

La masse de la population chinoise demeure pauvre. Le milliard de consommateurs existe donc surtout pour le

futur. Mais le marché chinois est aussi celui des infrastructures, de l'équipement et de la haute technologie. Sur ce plan, et en terme de volume de ventes, le Japon et l'Union européenne ont pris, en Chine, une avance par rapport à l'Amérique. Il devenait donc urgent pour les entreprises américaines de combler un retard et de s'installer, dans un marché qui, à terme, est essentiel.

Le point de vue chinois se construit d'une autre manière. Déjà, la Chine dispose d'un solide accès aux marchés occidentaux. La Chine, cependant, est menacée chaque année lorsque le congrès américain vote le renouvellement des clauses commerciales. Le vote pouvait, ou pourrait, ne fut-ce qu'une année, être négatif et entraîner des conséquences catastrophiques pour l'économie chinoise. Le choix américain, venant après celui des Européens, place donc la Chine à l'abri des incertitudes du marché international. Les autorités chinoises peuvent donc, avec plus de sécurité, poursuivre la modernisation de leur économie. Elles travaillent aussi à l'intégration plus étroite de la Chine dans la communauté internationale.

Conséquences pour la Chine

La Chine, depuis trois ou quatre années, est contrainte de procéder à des réformes intérieures fondamentales. Elle ne pouvait plus, ainsi que l'avaient

fait les successeurs de Mao, réformer graduellement. C'est l'ensemble de tout ce qui était l'organisation socialiste de l'économie que les autorités chinoises doivent reconfigurer. Et elles n'ont pas d'autre choix que d'accélérer les réformes. Mais elles font face à deux problèmes.

Le premier problème est de libéraliser l'économie tout en préservant l'autorité du parti communiste. En effet, ce parti est associé, depuis l'origine, avec une économie d'État. Les responsables de l'économie étaient aussi responsables dans le parti communiste. La tâche actuelle du gouvernement n'est rien de moins que d'abandonner le contrôle d'un secteur qui lui garantissait un pilier solide pour son autorité.

Le second problème est de démanteler le secteur nationalisé de l'économie. Comme les entreprises d'État, pour la plupart, ne sont pas rentables, on assistera inévitablement à des fermetures d'usines. Quelques dizaines de millions de travailleurs vont perdre, et leur emploi, et toute la sécurité qui va avec un emploi d'État. Comme reclasser toutes ces personnes, comment répondre à leurs frustrations? Quelles explications peut bien inventer le parti communiste alors qu'il assurait être le parti protecteur des travailleurs?

Sur le plan international, toutes ces réformes vont entraîner des conséquences. La Chine cherche à s'intégrer à l'économie internationale pour faciliter

ses propres transformations. Il devient donc impensable que la Chine, en même temps, se lance dans une quelconque aventure militaire ou dans un conflit. Il est difficilement imaginable que la Chine puisse se risquer à lancer des hostilités avec Taiwan. Ses énergies et ses ressources sont trop nécessaires pour sa modernisation intérieure. Pour établir sa puissance, la coopération avec la communauté internationale est l'outil le plus sûr et le plus prometteur.

Le vote récent de la chambre des représentants aux États-Unis dépasse donc le simple secteur commercial. Pour l'Asie, c'est une nouvelle configuration des relations internationales qui est en train de prendre forme. Les perspectives peuvent apparaître rassurantes. Pour la Chine elle-même, c'est à l'intérieur que des changements énormes sont à attendre, dans un délai de deux à trois ans. Seuls demeurent inconnus le nombre et l'intensité des secousses.

Jean-René Chotard
Département Histoire
et Science politique
Université de Sherbrooke

Voir autres textes d'opinion
dans le cahier F, page F-4

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	TECHNOLOGIE	PRÉ-IMPRESSIION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE							
Raymond Tardif Président et Éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Maurice Cloutier Directeur de l'information	Michel Morin Éditorialiste	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Michel Poulin Adjoints au directeur	René Béluveau Conseiller Stéphane Garant Adjoint	André Roberge Directeur	Steve Rancourt Michel Dayon Adjoints au directeur	Pierre Vallée Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Cusseau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur

Immobilisme ou volonté d'aller de l'avant?

Monsieur Jean Perrault
Maire de Sherbrooke
Président comité Sherbrooke
Cité des rivières

Monsieur le Maire,

Nous vous écrivons de notre propre initiative suite à la consultation publique pour le projet Sherbrooke Cité des rivières, tenue à l'école Montcalm le 7 juin dernier. Nous étions présents mais n'avons pu exprimer notre opinion devant l'ampleur des critiques qui ont été formulées cette soirée-là.

À propos du projet

En ces temps où un grand nombre de citoyens affichent un désintéressement chronique de la vie politique et critiquent les politiciens pour leur manque d'audace et d'imagination, nous voulons vous signifier notre admiration et notre support pour le projet que vous défendez si chèrement et avec autant de détermination. En effet, qu'un maire et son conseil se tiennent debout et fassent d'une idée ambitieuse comme celle du projet de Cité des rivières une de ses priorités, au même titre que le gel de taxe et la diminution de la dette, prouve hors de tout doute la volonté des dirigeants à vouloir briser le cercle vicieux de la stagnation des idées.

Cependant, devant le négativisme exprimé lors des soirées de consultation, qui tiennent plus d'une forme de séance de défoulement et de peloton d'exécution publique, il est permis de s'interroger à savoir si les gens ne préfèrent pas plutôt l'immobilisme et le retour en arrière plutôt que la volonté d'aller vers l'avant et la possibilité d'un projet visionnaire qui fera entrer Sherbrooke directement dans le nouveau millénaire.

Lors d'une récente conférence de presse, vous disiez que «nos pires embûches risquent de provenir de notre propre milieu»... Jamais aurions-nous pensé que vous pourriez avoir autant raison. Vous devenez une cible facile en ayant le courage de vous lever et de proposer une nouvelle vision de notre ville alors que la critique se cache plus souvent qu'autrement derrière un flagrant manque de confiance et d'imagination.

En tant qu'architectes nous avons participé activement, avec plusieurs autres firmes de professionnels, à la réalisation du plan directeur du projet de Cité des rivières. Nous vous demandons de tenir bon et de conserver la détermination et le courage qui ont guidé toute votre équipe jusqu'à maintenant. Les gens semblent oublier que ce projet



n'est pas uniquement l'invention des dirigeants politiques, mais qu'il a aussi été pensé et développé entièrement ici par des professionnels sherbrookoïses qui ont tout comme eux à cœur la qualité de vie et la beauté de l'environnement dans lequel nous avons la chance de vivre.

À propos de l'architecture

Le patrimoine de demain se bâtit aujourd'hui. C'est très bien d'être attaché au patrimoine que nous ont légué nos ancêtres mais nous ne pouvons continuellement vivre dans le passé; nous devons nous aussi, laisser aux générations futures un patrimoine aussi riche que celui que nous avons reçu, et cet héritage se construit dès aujourd'hui avec des projets avant-gardistes. Au moment où Sherbrooke se prépare à fêter son 200e anniversaire et à se remémorer son passé marqué par les idées novatrices de plusieurs bâtisseurs et grands décideurs, nous avons voulu donner au projet Cité des rivières un visage contemporain et authentique qui deviendra la pierre d'assise de l'édifice des 200 prochaines années.

L'architecture que nous avons présentée est résolument de son temps. C'est une architecture contemporaine de calibre international qui n'a que faire des pâles imitations stylistiques et des faux-semblants passésistes que beaucoup de gens réclament à hauts cris.

On peut être en mesure de s'interroger sur quels fondements s'appuie l'opinion de certaines gens qui, malgré leur ignorance du geste architectural

contemporain, pourfendent à grands coups l'apparence du projet afin de le tourner en dérision. Est-il légitime d'énoncer une opinion sur un sujet que l'on connaît très mal ou pas du tout? Comment peut-on parler de pseudo-modernisme ou évoquer des images juteuses pour susciter l'amusement des foules quand on est incapable de définir l'essence même du langage moderne?

Nous croyons qu'il faut instruire les gens afin de permettre une meilleure compréhension et une plus grande ouverture d'esprit face aux choses nouvelles. Pour ceci, il faut laisser la chance au coureur. Malheureusement, dans notre cas, on semble vouloir l'abattre avant même son départ.

L'intégration de l'architecture contemporaine avec le bâti ancestral de plusieurs villes d'Europe est souvent couronnée de succès. Là-bas, on construit depuis longtemps le visage de chaque époque pour demain. Comment expliquer autrement ce qui fait la beauté de ces endroits? C'est avec une telle approche que nous avons abordé la conception des bâtiments: intégrer le langage moderne de l'ensemble du

complexe à l'environnement sherbrookoïse en gardant cette ouverture sur le monde qui permettra au projet de devenir une réussite internationale.

La richesse de l'environnement bâti d'une ville se mesure à sa diversité. Elle réside dans son aptitude à laisser vivre l'expression de chacune des époques qui se succèdent. Quel héritage laisserons-nous de notre temps pour les gens de demain? Si on en juge par certaines réactions, ce ne sera qu'une pâle image d'une société captive de son passé et qui érige des édifices de styles révolus, issus d'un siècle qui n'est pas le sien.

Certes, le projet de Cité des rivières n'est pas parfait, il est encore en développement. Le temps viendra certainement améliorer, rectifier et bonifier son contenu, si on se donne la peine d'y croire et de contribuer en apportant sa part d'idées et en gardant l'esprit ouvert. Osons penser que l'opinion d'une poignée de gens réfractaires ne viendra pas freiner cet élan rafraîchissant et revigorant pour tout le milieu sherbrookoïse. Nous espérons que les prochaines consultations seront plus constructives, car en fait, c'est de ça dont il est question, construire.

Jean-François Brosseau, architecte
Pavillon thématique

Marc Dufour, architecte
Paul Faucher, architecte
Place de la gare

SCIES à chaîne CLAUDE CARIER Inc.

Venez voir la gamme complète des tracteurs à pelouse 2000 et accessoires!



de 9 à 25
forces

COLUMBIA
MTD

Des gens de service!



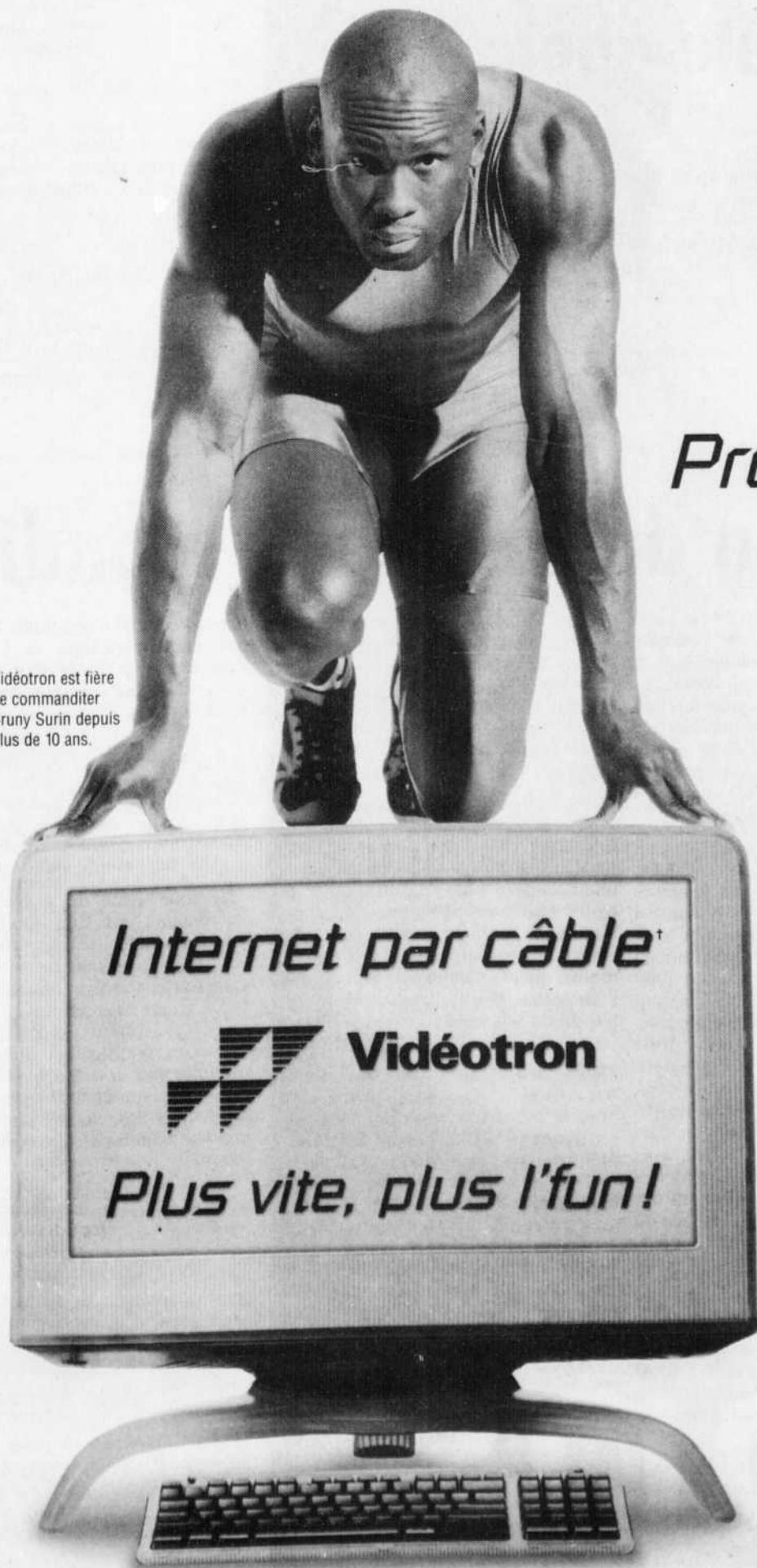
REMORQUE
99⁹⁵\$ à l'achat
d'un tracteur
(valeur de 219⁹⁵\$)
montage en sus.

45, rue Craig, Cookshire
875-3847 - 1 800 909-3847

Solution facile à la contraception

Vasectomie sans bistouri
(Technique rapide et sans douleur)

Les lundis soirs
Clinique médicale
Plateau Marquette
1335, rue King Ouest
Dr Nicolas Nelisse
564-8662



Vidéotron est fier de commanditer Bruny Surin depuis plus de 10 ans.

Profitez du programme
BRANCHER LES FAMILLES
SUR INTERNET
et bénéficiez d'un

rabais de
200 \$
par année sur l'accès.

Profitez du meilleur temps pour vous abonner!

34,90\$*

par mois

MODEM INCLUS**

Le meilleur temps pour vous abonner à Internet haute vitesse par câble[†] de Vidéotron? Maintenant! Abonnez-vous pour 1 an et obtenez l'accès illimité[‡], modem inclus, pour seulement 34,90 \$ par mois.

1 877 380-2511 ou <http://internet.videotron.ca>

* Pour les abonnés du câble TV de Vidéotron.

† L'installation, la configuration et le démarrage à domicile du service Internet à 69,95 \$ sont en sus. Taxes en sus.

** Possibilité d'achat du modem.

‡ Disponible là où la technologie le permet.

† Certaines conditions s'appliquent.

Fêtes du 200e anniversaire

Un logo aux clichés non habituels à Sherbrooke



On a dévoilé hier matin l'image corporative des fêtes du 200e de Sherbrooke, un logo produit par des étudiantes en graphisme du Collège de Sherbrooke. On voit dans l'ordre: Pascale Rousseau et Bianca Lavoie, directrices artistiques, Jean-François Rouleau, président du conseil d'administration de Sherbrooke 2002, le maire Jean Perrault, la conseillère Chantal L'Espérance, et Jacques O'Bready, président du conseil exécutif de Sherbrooke 2002.

Claude PLANTE
Sherbrooke

La corporation des fêtes du 200e anniversaire de la ville de Sherbrooke a dévoilé hier matin son image graphique. L'événement a servi aussi à lancer officiellement la marche vers les festivités.

À première vue, le logo dévoilé, en présence de plusieurs dignitaires et in-

vités à l'hôtel de ville, semble un peu simpliste, mais il mérite d'être étudié en profondeur.

En le dévoilant, les conceptrices, des étudiantes en graphisme du Collège de Sherbrooke, ont longuement expliqué pourquoi elles sont arrivées à cette image graphique composée de quatre bandes verticales et les chiffres formant 2002.

Trois bandes vertes pâles symbolisent les grands axes routiers de la ville

de Sherbrooke, soit les rues Galt, King et le boulevard Portland. Une dernière bande bleue, à la droite, symbolise les rivières, qui sont à la base de la fondation de Sherbrooke, ont relaté Bianca Lavoie et Pascales Rousseau, directrices artistiques de l'équipe de graphistes.

L'effet «déchiré» des bandes fait figure de parchemin, symbole du passé historique de la ville, et de son passage à travers les ans. En lettres capitales, on a écrit «Sherbrooke» sous les bandes.

«On n'a pas voulu utiliser les clichés habituels de la ville, comme le cénotaphe de la pente King ou le mont Bellevue. Nous voulions une vision plus moderne de la ville», a expliqué à La Tribune, Pascale Rousseau.

«Nous voulions lui donner du punch, sortir de l'ordinaire. C'est plus tendance comme couleur. Les gens vont pouvoir découvrir de nouvelles choses au fur et à mesure qu'ils vont regarder le logo. Nous sommes bien fiers. Il donne une image à la fête.»

Mélanie Côté, Véronique Labonté, Guylaine Hardy, Sarah Descôteaux et Émilie Scott complètent l'équipe de graphistes, sous la supervision des professeurs Alain Harvey et Henri Gendreau. Après la présentation, les filles se sont fait prendre en photo avec leur réalisation.

Le but était de former un logotype représentatif historiquement, socialement et géographiquement de la fête, a ajouté Bianca Lavoie.

60 bénévoles

Respectivement présidents du conseil d'administration et du comité exécutif de Sherbrooke 2002, Jean-François Rouleau et Jacques O'Bready ont du même coup lancé officiellement les travaux qui mèneront au début des festivités.

M. Rouleau, conseiller municipal, explique que plus de 60 bénévoles sont déjà à l'oeuvre un peu partout dans la ville. On est en train de compléter une série de rencontres avec des représentants de 188 organismes (sports, culture et loisir) sherbrookoises.

«Les groupes seront très actifs durant les festivités, mentionne-t-il. Les communautés culturelles apporteront aussi leur contribution. Nous voulons aussi beaucoup miser sur les fêtes de quartier durant le 200e.»

On voulait au plus tôt se doter

d'une signature corporative qui symbolisera de façon graphique le fil conducteur qui guidera les festivités du 200e: l'histoire, la fierté et le milieu de vie, a déclaré M. O'Bready.

Il a ajouté que la structure organisationnelle, les paramètres et la politique de la programmation, «pierres angulaires des actions de Sherbrooke 2002», ont été finalisés.



L'image corporative des festivités de Sherbrooke 2002 est composée de quatre bandes, dont trois symbolisent les grands axes routiers de la ville. Le bande bleu de droite représente les rivières qui coule à travers la ville. Le tout est fait de déchirures rappelant celles des parchemins, symbolisant le temps.

Revenir aux faits

Sherbrooke (CP)

Les citoyens les plus âgés de la ville de Sherbrooke se souviennent qu'en 1937, on a célébré le 100e anniversaire de Sherbrooke. Il y a donc incongruité à leurs yeux lorsqu'on leur parle des festivités du 200e prévues pour 2002.

C'est qu'il faut revenir aux faits, comme l'a fait hier Johanne Lacasse, directrice de la Société d'histoire de Sherbrooke, lors du dévoilement de l'image corporative des festivités du 200e.

On avait voulu à l'époque souligner le 100e anniversaire de l'incorporation de Sherbrooke comme municipalité de comté, qui a eu lieu en fait en 1839. Les autorités avaient voulu aussi se servir (deux ans trop tôt) de la fête pour dynamiser l'économie locale, après la crise.

«Ça avait bien fonctionné, les gens avaient embarqué dans les festivités et l'activité économique avait repris», a noté Mme Lacasse.

Idée abandonnée

Quand on a voulu en 1984 se préparer à célébrer le 150e en 1987, on s'est aperçu de l'affaire. L'idée a été abandonnée.

À souligner en gras: pour les fêtes du 200e, on s'aligne sur la véritable naissance de la communauté qui forma Sherbrooke. D'après les recherches d'un comité spécialement formé, on est venu à la conclusion que ce noyau a vu le jour en 1802.

Pour ce faire, on se base sur les «premiers signes d'activités socio-économiques d'un groupe d'individus qui pratiquent un échange de services et montrent des intérêts communs».

On se fie au fait qu'aucune communauté n'a occupé le territoire où Sherbrooke a grandi au lendemain de la proclamation du gouverneur en 1792, créant les Eastern Townships en marge du territoire seigneurial. On doit aussi prendre en considération la concession d'une terre le long de la rivière Magog a eu lieu en 1801.

Une scierie et un moulin à farine, qui ont vu le jour un an après, sont les premiers signes d'activités socio-économiques, attirant sans délai des colons et des artisans de tous métiers.

La recommandation d'opter pour 1802 comme date anniversaire exclut deux autres dates jusqu'ici avancées comme celles de la fondation de Sherbrooke: 1837, qui marque une transaction immobilière de la British American Land Co., en vue de l'établissement d'une industrie à Sherbrooke; 1839, incorporation de Sherbrooke, non pas comme ville, mais comme municipalité de comté, a souligné Johanne Lacasse.

Jean-François Rouleau, président du conseil d'administration de Sherbrooke 2002, affirme qu'on a voulu ainsi dissiper les interrogations véhiculées au sujet de la date du 200e de la ville de Sherbrooke.

**LE TANKINI
DRAGON TATOUÉ**

39⁹⁵ • Rég. 48.00*

Une exclusivité Simons. Animal mythique et fabuleux de l'été 2000, comme dans les tableaux chinois, il est tatoué en coloris contrastants, rehaussé de laque argentée sur turquoise, rouge, indigo ou noir. 6 à 12.

la maison

simons